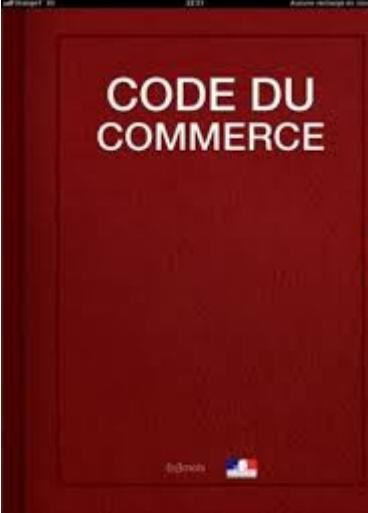


Chapitre 1

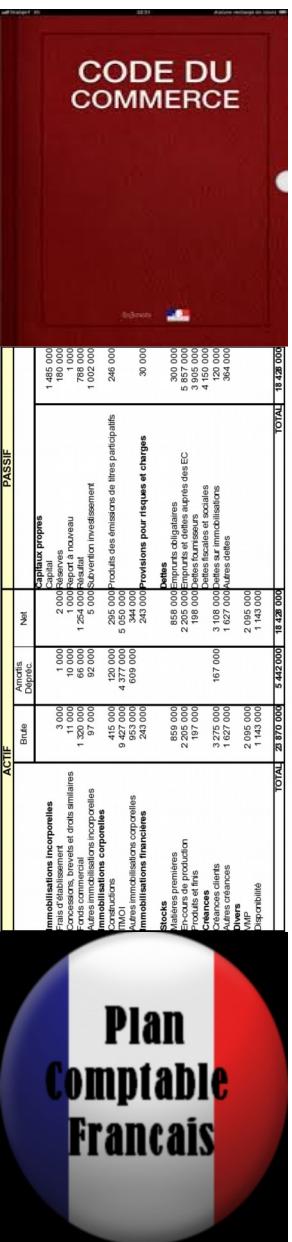



	ACTIF			PASSIF	
	Brute	Amortis. Dépréc.	Net		
Immobilisations incorporelles				Capitaux propres	
Frais d'établissement	3 000	1 000	2 000	Capital	1 485 000
Concessions, brevets et droits similaires	11 000	10 000	1 000	Réserves	180 000
Fonds commercial	1 320 000	66 000	1 254 000	Report à nouveau	1 000
Autres immobilisations incorporelles	97 000	92 000	5 000	Résultat	788 000
Immobilisations corporelles				Subvention investissement	1 002 000
Constructions	415 000	120 000	295 000	Produits des émissions de titres participatifs	246 000
TMOI	9 427 000	4 377 000	5 050 000		
Autres immobilisations corporelles	953 000	609 000	344 000		
Immobilisations financières				Provisions pour risques et charges	
Stocks					
Matières premières	859 000		858 000	Emprunts obligataires	300 000
En-cours de production	2 205 000		2 205 000	Emprunts et dettes auprès des EC	5 857 000
Produits et finis	197 000		198 000	Dettes fournisseurs	3 905 000
Créances				Dettes fiscales et sociales	4 150 000
Créances clients	3 275 000		3 108 000	Dettes sur immobilisations	120 000
Autres créances	1 627 000	167 000	1 627 000	Autres dettes	364 000
Divers					
VMP	2 095 000		2 095 000		
Disponibilité	1 143 000		1 143 000		
TOTAL	23 870 000	5 442 000	18 428 000	TOTAL	18 428 000

Comptabilité Générale

Introduction

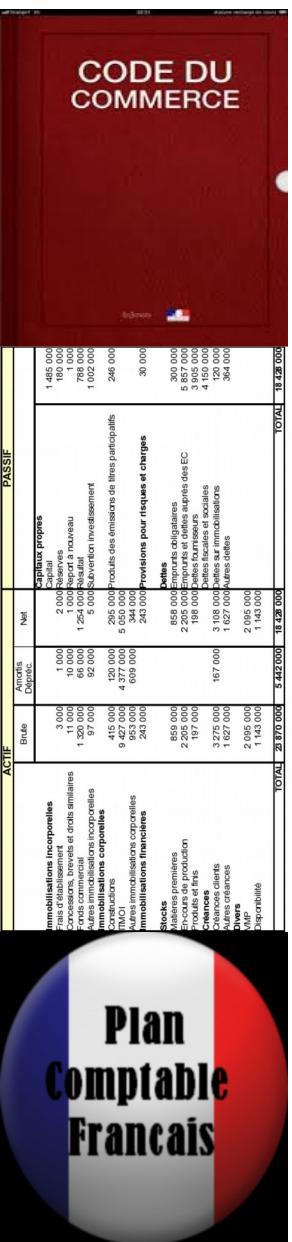
- L'activité comptable est attestée dès l'époque sumérienne
- A la Renaissance, l'essor des cités italiennes a été caractérisé par un fort développement du commerce et des techniques de gestion.
- La comptabilité en partie double semble avoir été développée à Florence au début du XIV^{ème} siècle., formalisée par Luca Pacioli au XV^{ème} siècle



Introduction (2)

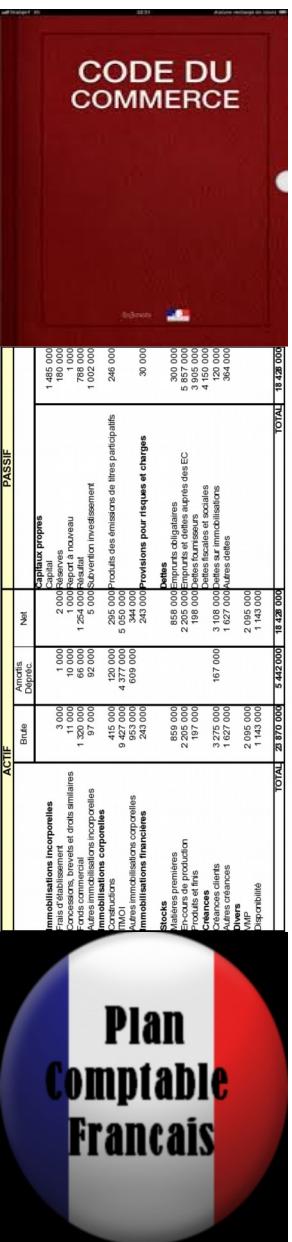
La comptabilité telle que définie par la réglementation comptable :

"La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture"



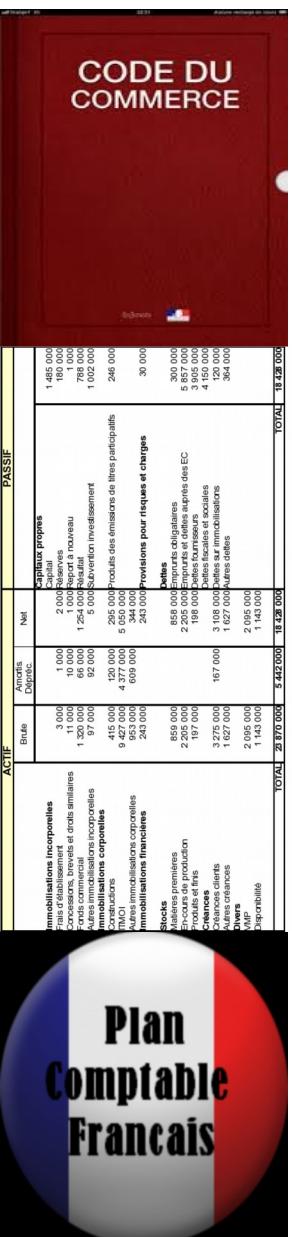
Introduction (3)

- La comptabilité vise à donner une **image fidèle** des organisations
- La comptabilité est établie selon des principes généraux et communs à toutes les organisations => comparabilité, agrégation etc...
- La comptabilité décrit une organisation au travers de deux documents : **le bilan** (vision patrimoniale) et **le compte de résultat** (vision de l'activité de l'entreprise)



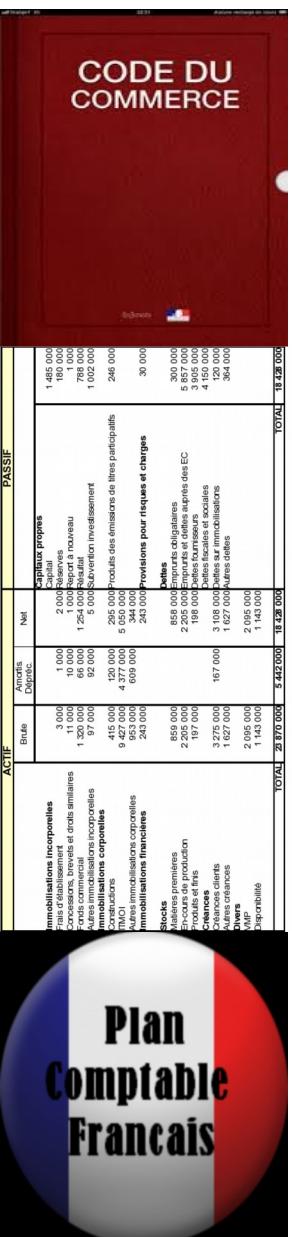
Introduction (4)

- A la fin de chaque exercice (durée d'une année), un organisme (entreprise ou association) doit déposer des comptes
- Dépôt de comptes : Bilan, Compte de Résultat, Annexe
- Dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce

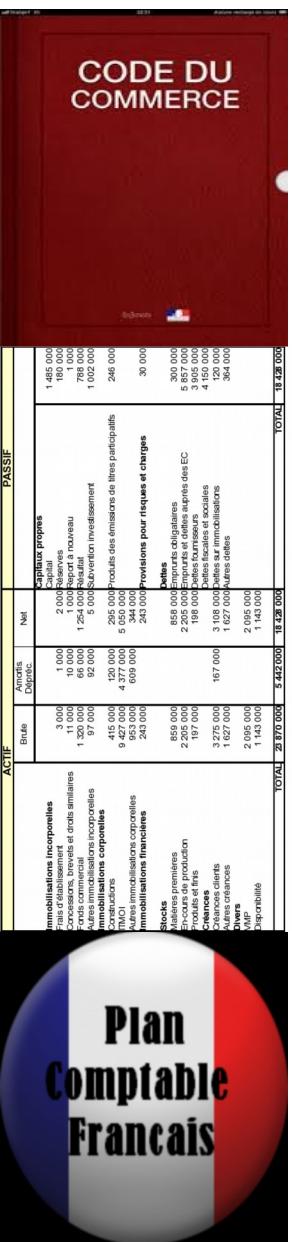


Introduction (5)

- Pourquoi commencer un cours de gestion par un cours de comptabilité générale ?
 - Comprendre la logique comptable, une source fondamentale d'information en gestion.
 - Comprendre la démarche comptable et son organisation
 - Connaître des écritures de base et les principes liés : TVA, provision, immobilisation, amortissement
 - Comprendre la formation d'un bilan et d'un compte de résultat.



Plan



1) La système comptable : les comptes

2) Numérotation des comptes

3) Quelques opérations courantes

4) Bilan et Compte de Résultat

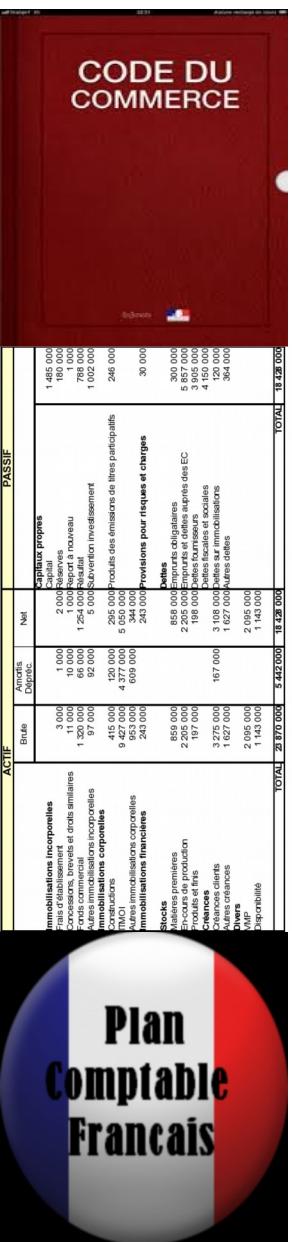
5) La démarche comptable

6) Les travaux d'inventaire

7) Évolutions récentes

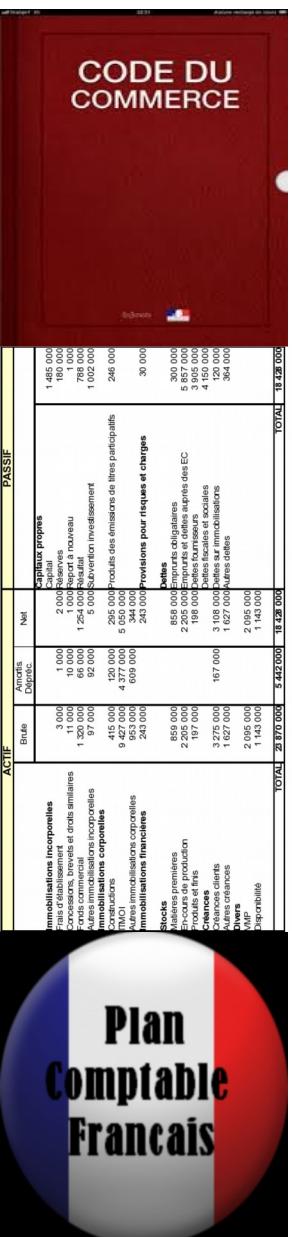
Les comptes (1)

- La comptabilité est organisée en comptes.
- Pour chaque compte, on peut le représenter avec une colonne débit et une colonne crédit / compte en T
- Débit désigne la colonne de gauche, crédit désigne la colonne de droite.
- Le sens des termes débit/crédit n'est pas absolu, il dépend du type de compte



Les comptes (2)

- Certains comptes sont des comptes du compte de résultat, d'autres sont des comptes du bilan.
- Pour un compte du bilan, si on le débite (resp. crédite), on augmente (resp. diminue) le patrimoine de l'entreprise



	Actif	Passif
	Débit	Credit
Immobilisations incorporelles		
Mas d'établissement	1 000	
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	
Fonds sociaux	66 000	
Autres immobilisations incorporelles	97 000	
Immobilisations corporelles		
TMCI	416 600	
Autres immobilisations corporelles	542 700	
Stocks	953 000	
Matières premières	205 000	
En cours de production	197 000	
Colisées	3 275 000	
Crédit clients		
Crédit clients	1 627 000	
Autres créances	2 095 000	
AVP	- 143 000	
Impayable		
	TOTAL 2 870 000	3 442 000
		TOTAL 16 426 000

Emprunt

Débit	Crédit
	300 000

Créance client

Débit	Crédit
	52 000

Banque

Débit	Crédit
	2 000
10 000	

Les comptes (3)

Pour chaque compte, on peut déterminer son solde débiteur ou créditeur

CODE DU COMMERCE	
ACTIF	PASSIF
Bruit	Amortis. Copie(s).
Net	
Immobilisations incorporelles	
Mas d'établissement et droits similaires	1 000
Fonds commerciaux et incorporels	10 000
Autres immobilisations incorporelles	66 000
Immobilisations corporelles	92 000
Matériel et équipements	120 000
Autres immobilisations corporelles	97 000
Total	344 000
Stocks	
Matières premières	150 000
En cours de production	542 700
Autres stocks	953 000
Total	1 645 700
Immobilisations financières	
TNAI	243 000
Autres immobilisations financières	859 000
Total	1 102 000
Dettes	
Produits des ventes de biens participants	246 000
Réserves	1 000
Capital	1 485 000
Reserves	2 000
Prélevé au nouveau capital	180 000
Prélevé au capital	180 000
Subvention investissement	788 000
Produits des émissions de titres participants	246 000
Provisions pour risques et charges	30 000
Dettes	
Emprunts obligataires	858 000
Emprunts et dettes capitales des EC	5 855 000
Primes associées et sociales	2 265 000
Dettes sur immobilisations	120 000
Autres dettes	3 08 000
Total	10 425 000
TOTAL	16 425 000

Plan Comptable Français

Emprunt

	Débit	Crédit
10/06/2015		300 000
10/07/2015	10 000	
10/08/2015	10 000	
10/09/2015	10 000	

Banque

	Débit	Crédit
11/06/2015	14 000	
11/06/2015	10 000	
12/07/2015		7 000
10/09/2015		8 000

Emprunt : solde **créiteur** de 270 000

Banque : solde **débiteur** de 9000

Les comptes (4)

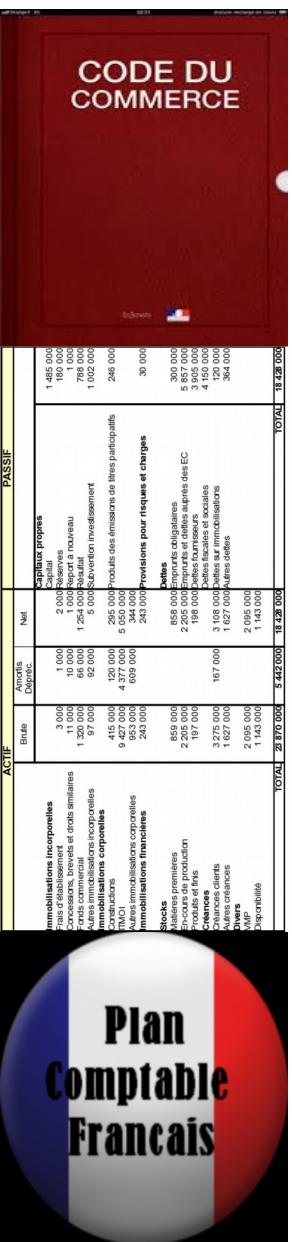
- Interprétation des différents états de compte
- A noter la signification contre-intuitive de *crédit* et *débit* pour le compte banque.
- On peut établir un **Bilan** à partir de là.



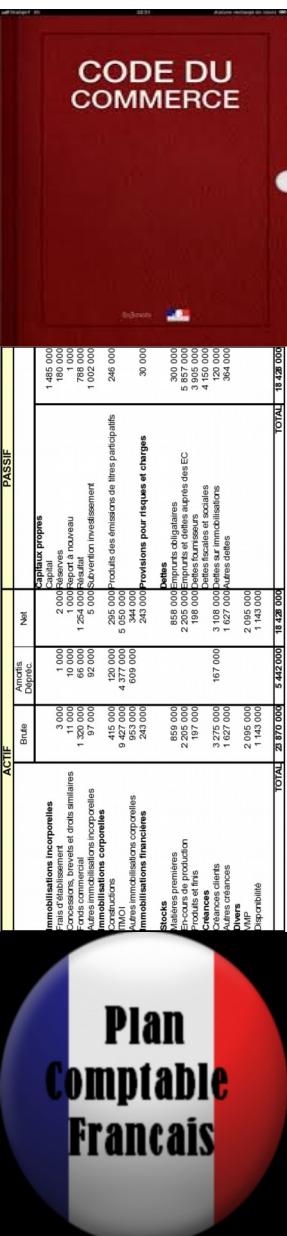
	Brute	Débits	Credits	Net	
ACTIF					PASSIF
Immobilisations incorporelles					
Murs d'établissement	1 000	1 000	2 000	1 000	Capital propres
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	10 000	Reserves	180 000	
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000	124 000	52 000	Résultat nouveau
Autres immobilisations incorporelles	97 000	92 000	5 000	102 000	Subvention investissement
TVAQI	446 600	150 000	516 000	246 000	Produits des émissions de titres participatifs
Autres immobilisations incorporelles	5427 000	4 377 000	5 650 000	344 000	Provisions pour risques et charges
Autres immobilisations incorporelles	953 000	243 000	669 000	243 000	Débits
Autres immobilisations incorporelles	859 000	205 000	858 000	858 000	Emprunts et dettes capitales des EC
Autres immobilisations incorporelles	197 000	197 000	186 000	12 000	Débits fiscales et sociales
Stocks	3 275 000	167 000	1 627 000	1 056 000	Débits sur immobilisations
Matières premières en cours de production	2 096 000	- 143 000	1 143 000	1 056 000	
Détentes					
Crédit clients					
Autres créances					
AVP					
Détention					
TOTAL	22 870 000	3 442 000	16 250 000	16 250 000	TOTAL 16 250 000

Les comptes (5)

- Un exemple au travers d'un certain nombre d'opérations :
 - (1) 12/05/N Création de l'entreprise avec un capital de 100 000 € déposé sur un compte en banque
 - (2) 13/05/N Achat d'un ordinateur pour 10 000 €. Paiement au comptant
 - (3) 15/05/N Obtention d'un prêt de 20 000 €
 - (4) 16/05/N Achat d'un logiciel pour 2 000 €. Paiement à terme à 30 jours.
 - (5) 17/05/N Retrait de liquide depuis le compte en banque : 500 €
- Bilan au 17/05/N ?



Les comptes (6)



Capital

	Débit	Crédit
12/05/N		100 000

Emprunt

	Débit	Crédit
15/05/N		20 000

Matériel informatique

	Débit	Crédit
13/05/N	10 000	

Logiciel

	Débit	Crédit
16/05/N	2 000	

Banque

	Débit	Crédit
12/05/N	100 000	
13/05/N		10 000
15/05/N	20 000	
17/05/N		500

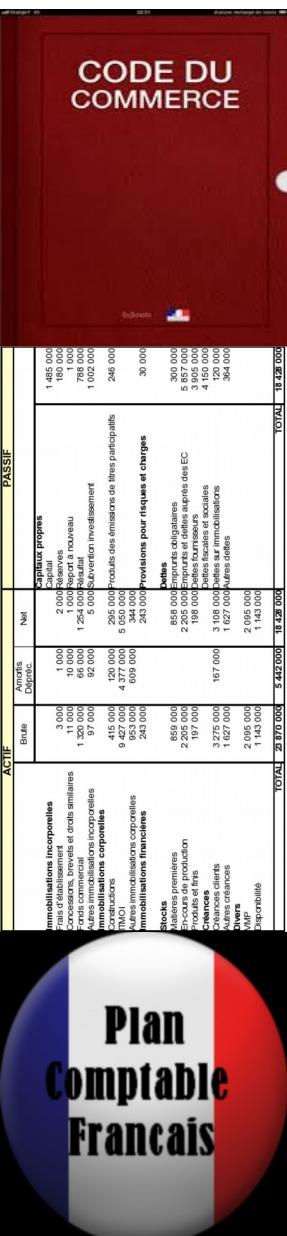
Fournisseur

	Débit	Crédit
16/05/N		2 000

Caisse

	Débit	Crédit
17/05/N	500	

Les comptes (7)

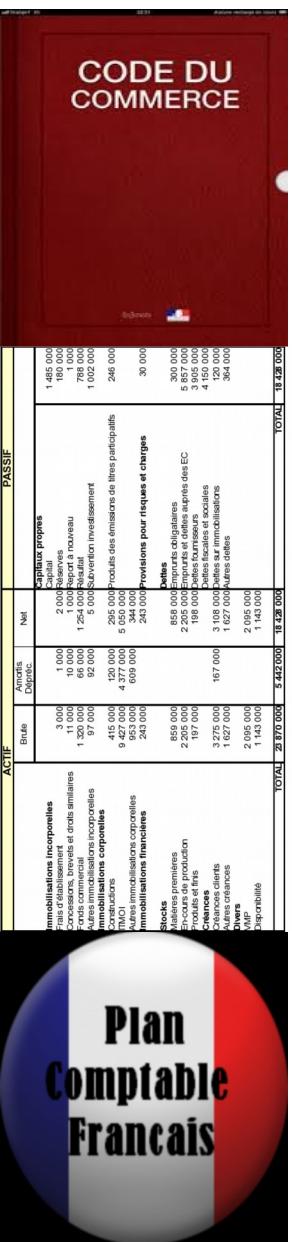


Bilan au 17/12/N

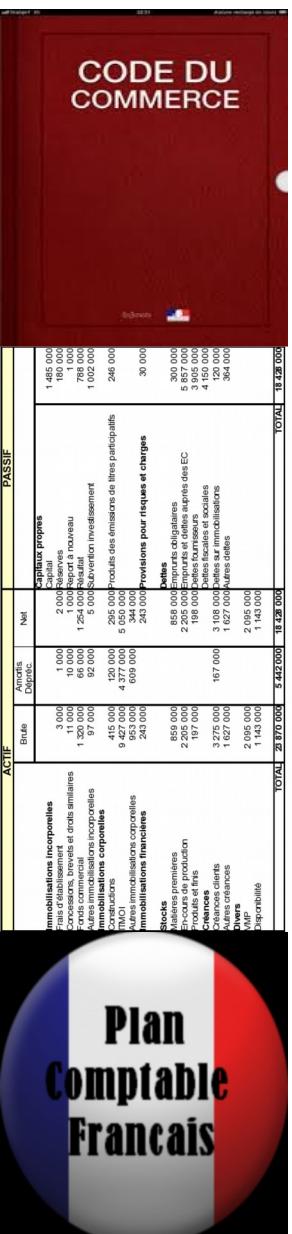
Actif		Passif		
Bruit	Amortis. Colport.	Net		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et droits similaires	1 000	1 000	Capital propres	1 485 000
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	100 000	Reserves	180 000
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000	Réserve au résultat	788 000
Immobilisations corporelles	97 000	92 000	Subvention investissement	1 002 000
Materiel				
Produits des ventes de biens fabriqués	205 000			
Produits des ventes de biens achetés	5 60 000			
Produits des ventes de biens utilisés	344 000			
Provisions pour risques et charges	243 000			
Stocks			Dettes	30 000
Produits des ventes de biens achetés	858 000		Emprunts et dettes capitales des EC	5 85 000
Produits des ventes de biens utilisés	2 205 000		Dette fiscale et sociale	4 150 000
Produits des ventes de biens fabriqués	197 000		Dettes sur immobilisations	120 000
Materiel primaire				
En cours de production	3 275 000			
Clients				
Crédit clients	1 627 000			
Crédit fournisseurs	1 095 000			
Banque				
Caisse				
		TOTAL 16 426 000	TOTAL 16 426 000	
TOTAL 22 870 000		3 442 000		

Les comptes (8)

- On peut établir un bilan à tout moment du temps. On parle de "photo".
- Notion patrimoniale
- Somme Actif = Somme Passif. Le résultat permet d'équilibrer le bilan. Il apparaît au passif. S'il est négatif, il est noté entre () : (200)
- Notion de livre journal / Grand livre / Bilan



Les comptes (9)

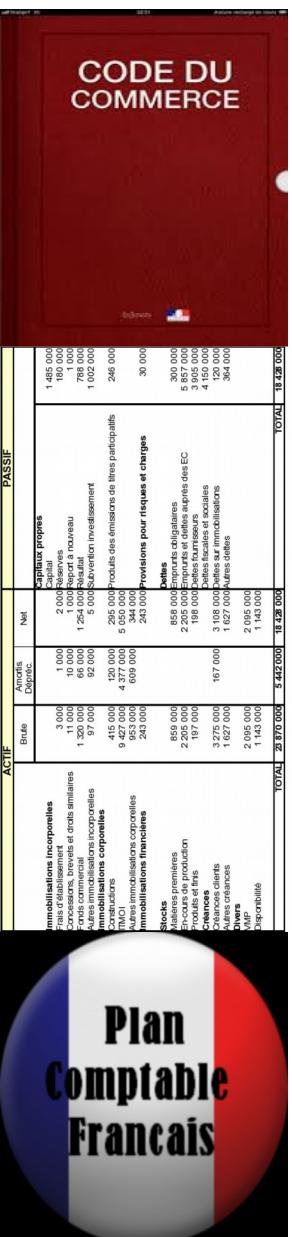


- Déf Actif selon la réglementation comptable :

*"Un actif est un élément **identifiable** du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité. C'est à dire un élément générant une **ressource** que l'entité **contrôle** du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs"*
- Déf Passif selon la réglementation comptable :

*"Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une **obligation de l'entité à l'égard d'un tiers** dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une **sortie des ressources au bénéfice de ce tiers**, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci."*

Les comptes (10)



- Les comptes qui ne sont pas des comptes du bilan sont des comptes du compte de résultat.
- Comptes de charges. Ex : facture électricité, paiement service technique, comptable, achat de consommables, d'essence...
- Comptes de produits. Ex : réception d'un paiement client, vente de produits, subvention de l'État...

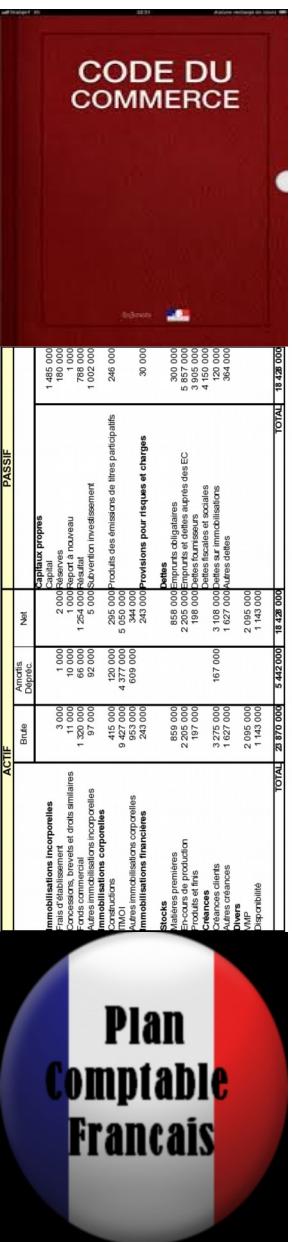
Les comptes (11)

- En débitant un compte de charge, on augmente les charges de l'entreprise

- En créditant un compte de produit, on augmente les produits de l'entreprise.

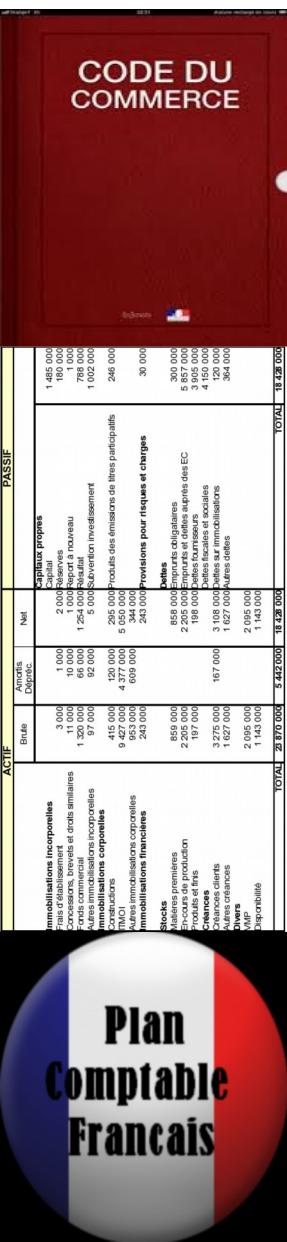
- Le compte de résultat se présente ainsi :
Compte de résultat pour l'année N

	Charges	Produits
Consommation électrique	2 000	Ventes 9 000
Service comptable	5 000	
Loyers	1 000	
Résultat	1 000	

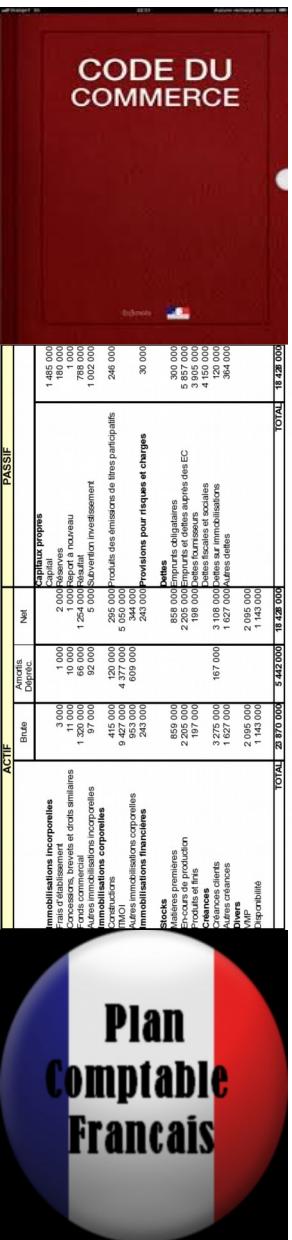


Les comptes (12)

- Alors que le bilan donne une image du patrimoine à un moment donné, le compte de résultat illustre les flux liés à l'activité de l'entreprise sur un exercice.
- On doit avoir Charges=Produits. C'est le résultat qui permet d'équilibrer le compte de résultat.
- On verra dans la suite les interactions et la cohérence Bilan / Compte de Résultat et la cohérence du résultat.



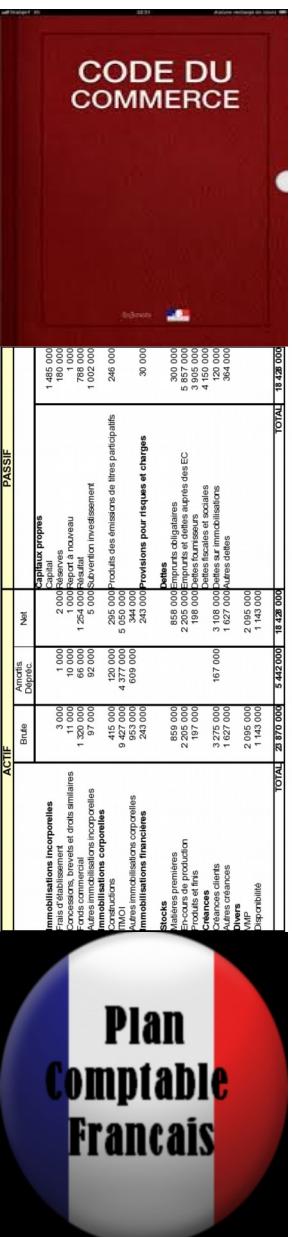
Plan



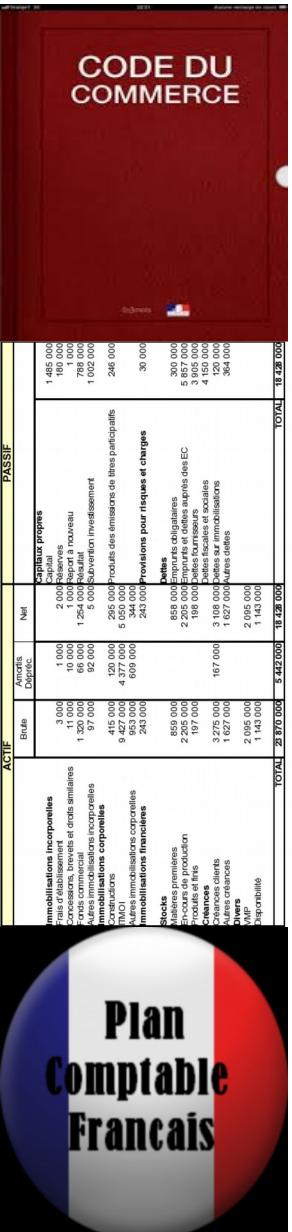
- 1) La système comptable : les comptes
- 2) Numérotation des comptes
- 3) Quelques opérations courantes
- 4) Bilan et Compte de Résultat
- 5) La démarche comptable
- 6) Les travaux d'inventaire
- 7) Évolutions récentes

Numérotation (1)

- Les comptes : le PCG fournit un système de numérotation de référence
- 401 est le compte Fournisseur, 512 est le compte de Banque, 151 est le compte de provision pour risque...
- Le premier chiffre définit la **classe du compte** : 4 correspond aux comptes de tiers, 5 aux comptes financiers etc...



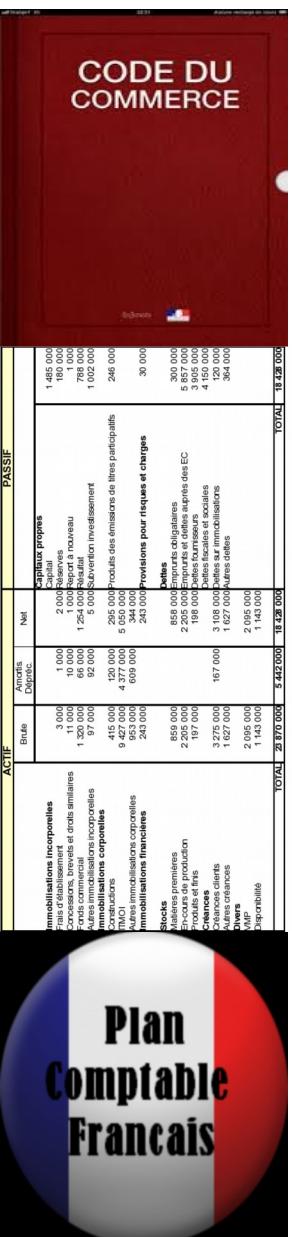
Numérotation (2)



- Classe 1 : comptes de capitaux - Bilan
- Classe 2 : comptes d'immobilisations - Bilan
- Classe 3 : comptes de stocks - Bilan
- Classe 4 : comptes de tiers - Bilan
- Classe 5 : comptes financiers - Bilan
- Classe 6 : comptes de charges - Compte de Résultat
- Classe 7 : comptes de produits - Compte de Résultat
- Classe 8 : comptes spéciaux - Bilan

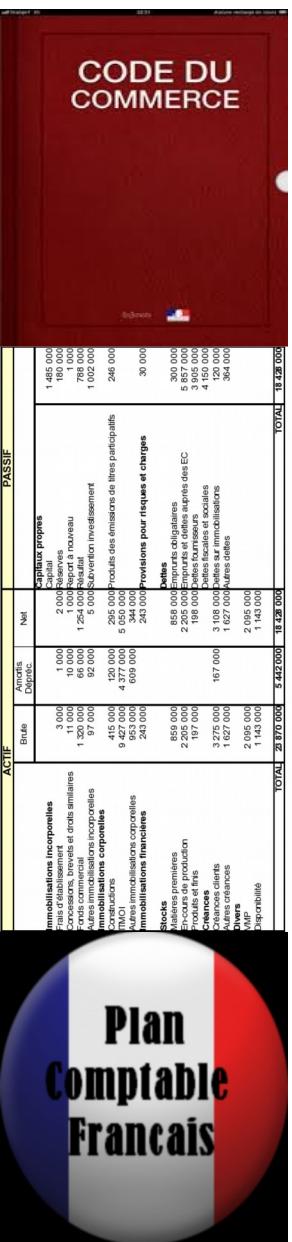
Numérotation (3)

- La plupart des comptes ont trois chiffres.
- Les comptes de classe 1 à 5 sont des comptes de bilan, les comptes de classe 6 et 7 sont des comptes de résultat. La classe 8 est très spécifique.
- La codification comporte quelques spécificités :
 - Les comptes terminant par 0 sont des comptes de rattachement
 - Les comptes terminant par 9 sont des comptes ayant une position anormale : Fournisseur débiteur – 409
 - ...

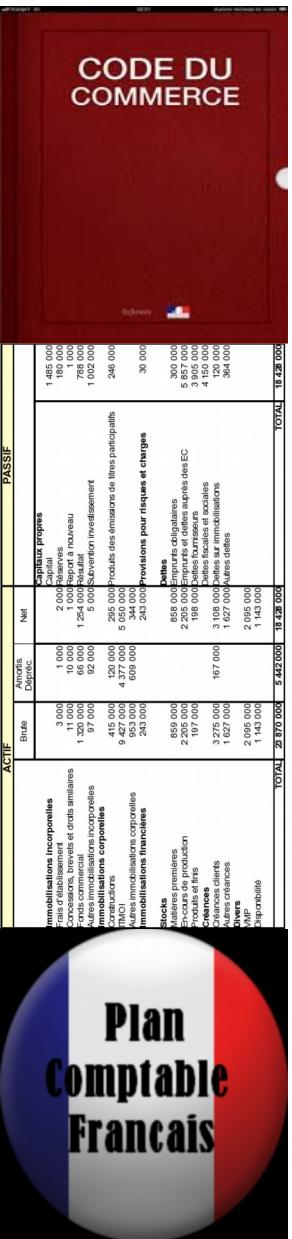


Numérotation (4)

- Sur-spécification des codes : au delà de trois chiffres
- 51211 : Compte SG
- 51212 : Compte BNP,
- Choix de l'entreprise pour son système de numérotation au delà des chiffres imposés par le PCG
- Agrégation des comptes ensuite.
- Sur le PCG, on a différents niveaux de comptes :
 - ➔ En gras, système abrégé qui concerne les petites entreprises
 - ➔ En noir, système de base qui concerne les entreprises de taille moyenne
 - ➔ En bleu, système développé qui concerne les grandes entreprises.



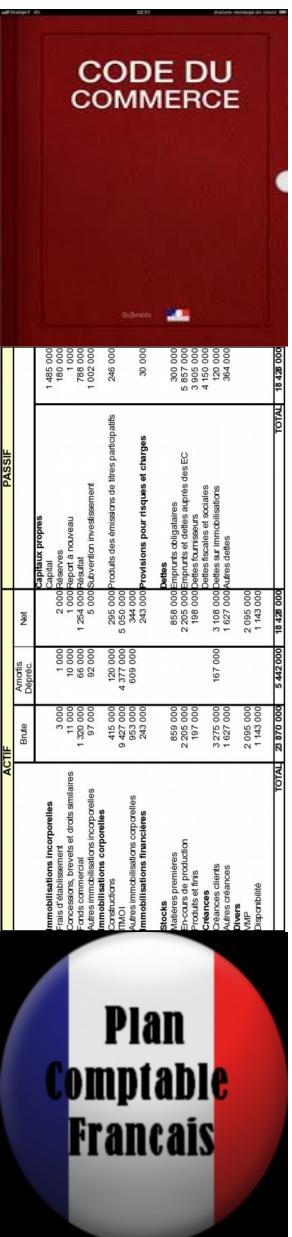
Plan



- 1) La système comptable : les comptes
- 2) Numérotation des comptes
- 3) Quelques opérations courantes
- 4) Bilan et Compte de Résultat
- 5) La démarche comptable
- 6) Les travaux d'inventaire
- 7) Évolutions récentes

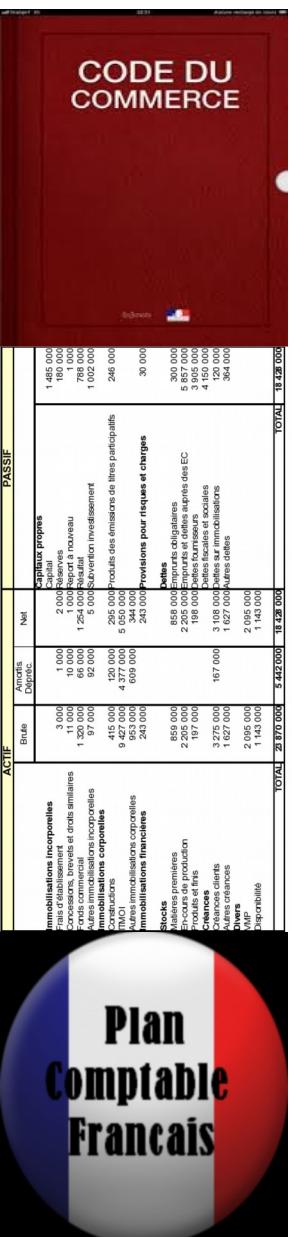
Opérations courantes (1)

- Les opérations qui concernent la vie de l'entreprise doivent être enregistrées selon un schéma défini
- Chaque opération doit être portée au livre journal
- Chaque opération doit être équilibrée. Le total des sommes débitées doit être égal au total des sommes créditées.



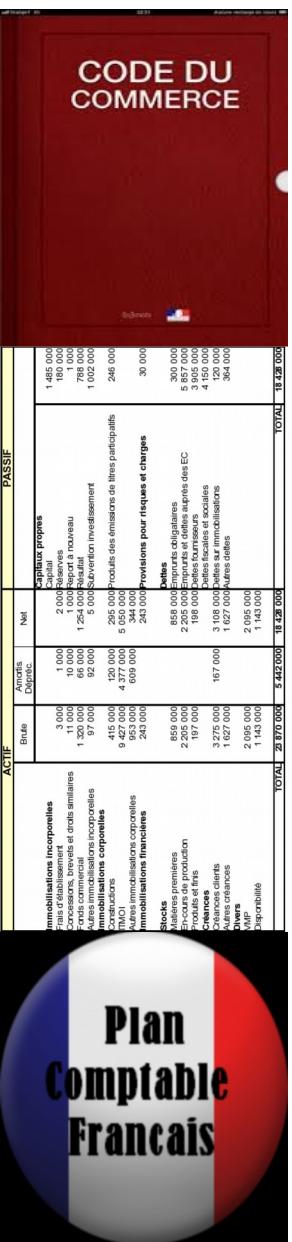
Opérations courantes (2)

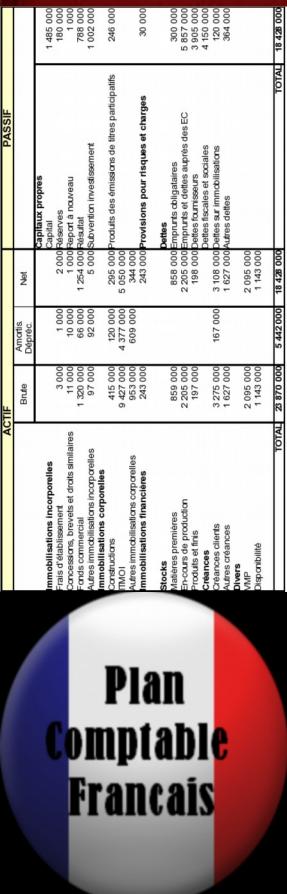
- Une opération peut concernez des comptes de bilan, des comptes du compte de résultat, les deux types de compte.
- Schéma des opérations courantes => cohérence de la construction comptable Bilan et Compte de Résultat.



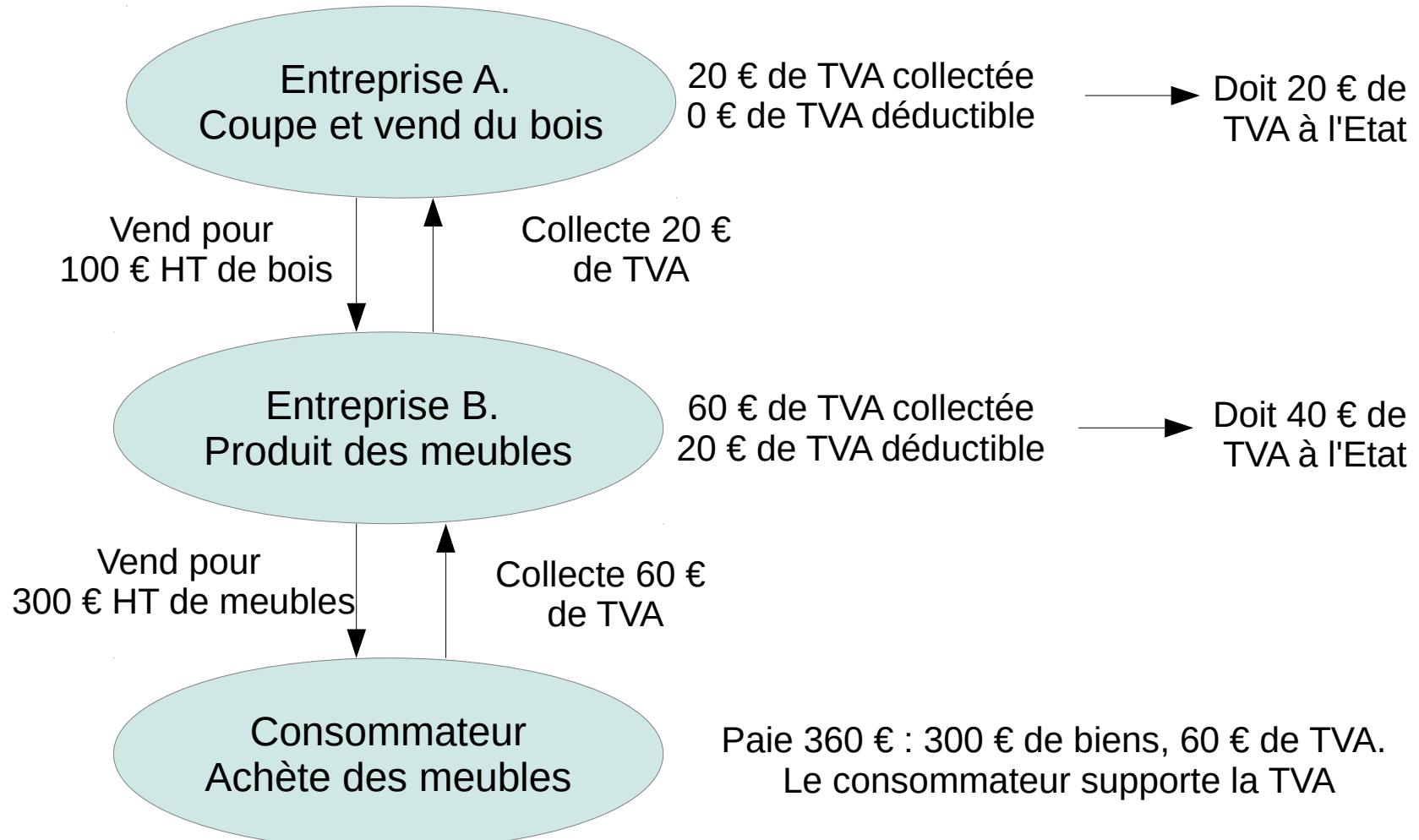
TVA, achat et vente (1)

- Impôt qui frappe la consommation
- Principale ressource fiscale française (138 Milliards d'€ sur 284 Milliards d'€ de recettes prévues dans la loi de finance 2014)
- Collecté par les entreprises





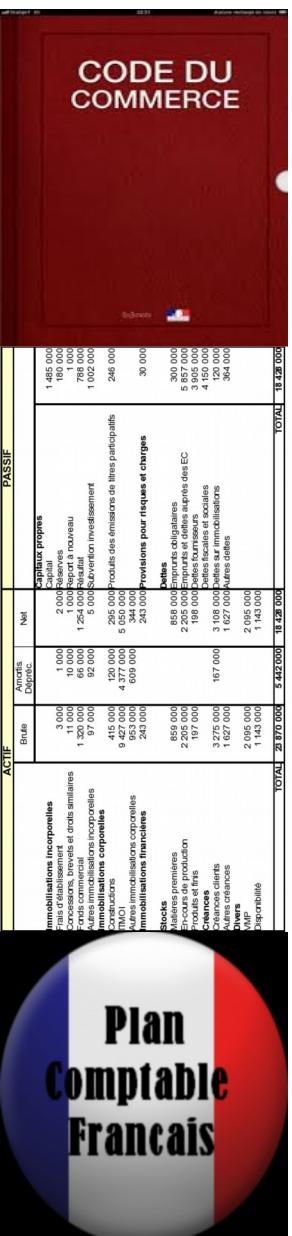
TVA, achat et vente (2)



TVA, achat et vente (3)

- Lors d'un achat, la TVA due par l'entreprise à l'Etat diminue. On parle de TVA déductible – compte
- Lors d'une vente, la TVA due par l'entreprise à l'Etat augmente. On parle de TVA collectée.

$\text{TVA due à l'Etat} = \text{TVA collectée} - \text{TVA déductible}$



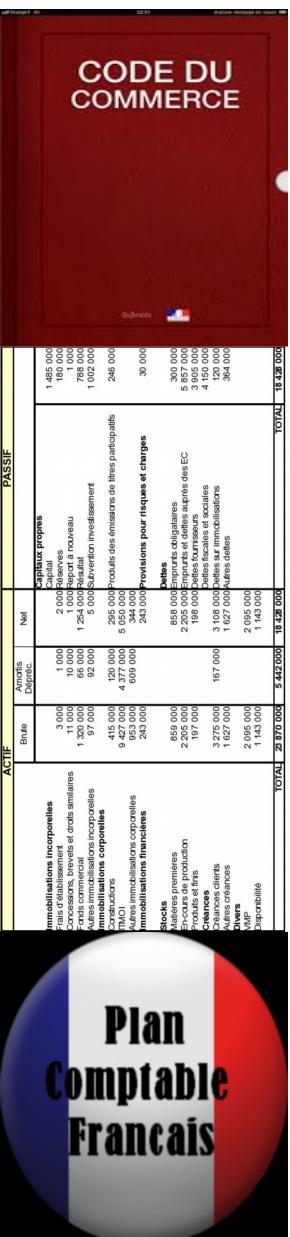
TVA, achat et vente (4)

- Il existe plusieurs taux de TVA :
 - Le taux normal est de 20% depuis le 01/01/2014
 - Le taux réduit de 10% pour certains produits de première nécessité (Ex : transport public, villages de vacances). Ce taux a remplacé le taux de 7% au 01/01/2014
 - Le taux réduit de 5.5% pour les produits de première nécessité, ou pour certains secteurs (Ex : Eau, une partie de l'alimentaire, abonnement sur le gaz et l'électricité, le secteur des Théâtres et Concerts)
 - Le taux réduit de 2.1% pour quelques produits très spécifiques (Ex : les médicaments remboursés par la Sécurité Sociale, les publications de presse hors pornographique)

TVA, achat et vente (5)

- Les comptes d'achats peuvent être de diverses natures :

- 607 : achats de marchandises (marchandises achetées pour être revendues en l'état)
- Distinction des différents comptes d'achat ?



PASSIF	ACTIF	Brut		Détails		Net
		Colport.	Amortis.	Colport.	Amortis.	
Immobilisations incorporelles						
Murs d'établissement et locaux similaires	1 000	1 000	2 000	Reserves	180 000	
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	10 000	110 000	Produit nouveau	78 000	
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000	72 000	Révaluation	78 000	
Immobilisations corporelles	97 000	92 000	5 000	Subvention investissement	1 002 000	
Materiel	416 500	150 000	266 500	Produits des immobilisations de l'ancien patrimoine	246 000	
TVAQI	5 427 000	4 377 000	5 560 000			
Autres immobilisations corporelles	953 000	243 000	609 000	344 000	30 000	
Stocks	859 000	205 000	654 000	243 000	300 000	
Materies premières en cours de production	3275 000	197 000	3 078 000	858 000	5 855 000	
Outils	1 627 000	1 627 000	1 627 000	1 627 000	1 627 000	
Autres immobilisations corporelles	2 096 000	- 143 000	2 053 000	1 095 000	1 095 000	
Dette sociale et sociale					120 000	
Dette fiscale et sociale					364 000	
						TOTAL 16 426 000

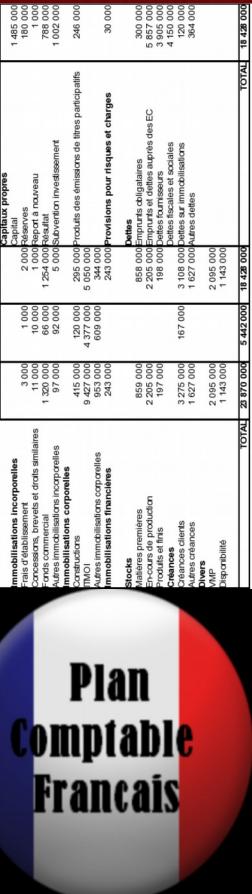
Plan
Comptable
Français

TVA, achat et vente (6)

Ex : un achat de 30 000 € de marchandises auprès d'un fournisseur. L'élément déclencheur est la facture, qui est reçue le 5 avril N.

- 5 avril N -

607	Achat de marchandises	30 000
44566	TVA déductible sur autres biens et services	6 000
401	Fournisseurs	36 000



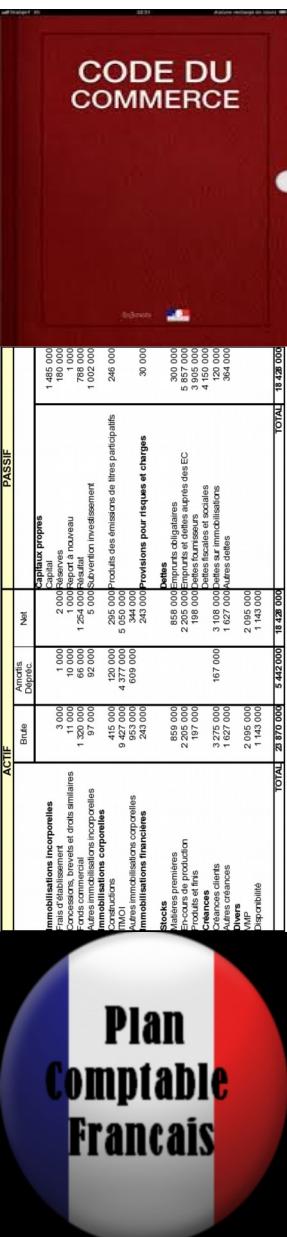
TVA, achat et vente (7)

Ex :

- 25 mai N -

60171	Achats stockés de fenêtres	1 000
60172	Achats stockés de blocs portes	6 000
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services	1 400
401	Fournisseurs	8 400

TVA, achat et vente (8)



Les ventes :

- 701 : ventes de produits finis
- 702 : Ventes de produits intermédiaires
- ...
- 706 : Prestation de service
- 707 : ventes de marchandises

TVA, achat et vente (9)

Ex : on suppose vendre pour 40 000 € de marchandises HT

	ACTIF		PASSIF	
	Bruit	Amortis. Colport.	Net	
Immobilisations incorporelles				
mas d'établissement	1 000	1 000	Capital propres	1 485 000
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	100 000	Réserves	180 000
Fonds commerciaux et droits similaires	66 000	66 000	Produits nouveaux	780 000
Autres immobilisations incorporelles	97 000	92 000	Revalor.	798 000
Autres immobilisations incorporelles	52 000	52 000	Subvention investissement	1 002 000
TOTAL	519 000	477 000	Produits des émissions de titres participatifs	246 000
Autres immobilisations incorporelles	1 000	1 000	Produits pour risques et charges	30 000
Autres immobilisations incorporelles	120 000	100 000	Dettes	300 000
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000	Emprunts obligataires	5 855 000
Autres immobilisations incorporelles	97 000	92 000	Emprunts et dettes auxpt des EC	2 265 000
Autres immobilisations incorporelles	52 000	52 000	Dettes fiscales et sociales	4 150 000
Autres immobilisations incorporelles	519 000	477 000	Dettes sur immobilisations	364 000
TOTAL	519 000	477 000	Produits fiscaux et sociaux	120 000
Autres immobilisations incorporelles	1 000	1 000	Autres dettes	1 027 000
Autres immobilisations incorporelles	120 000	100 000	Autres dettes	1 095 000
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000	Autres dettes	1 143 000
TOTAL	22 870 000	20 422 000	TOTAL	18 428 000

- 5 avril N -

411	Clients	48 000
4457	TVA collectée	8 000
701	Vente de produits	40 000

TVA, achat et vente (10)

Ex : on suppose acheter pour 10 000 € de marchandises
HT au comptant, le 10 avril N

ACTIF		PASSIF	
Bruit	Amortis. Colport.	Net	
Immobilisations incorporelles			
mas d'établissement	1 000	1 000	
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	10 000	2 000
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000	180 000
Autres immobilisations corporelles	97 000	92 000	124 000
TNAI	416 600	150 000	5 600 000
Autres immobilisations corporelles	542 700	437 700	669 000
Immobilisations financières	953 000	243 000	344 000
Stocks			
Matières premières	859 000	205 000	858 000
En cours de production	197 000	167 000	2 205 000
Outils	3 275 000	1 627 000	186 000
Clients			
Crédit clients	2 096 000	- 143 000	1 095 000
Autres créances			
AVP			
Dépréciation			
			TOTAL 18 428 000
			TOTAL 18 428 000

Plan
Comptable
Français

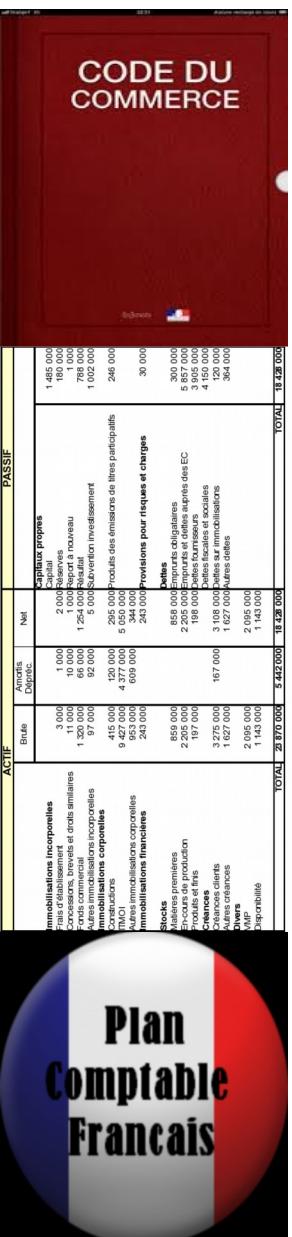
- 10 avril N -

512	Banque	12 000
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services	2 000
607	Achat de marchandises	10 000

TVA, achat et vente (11)

- Chaque mois, on liquide et on règle la TVA
- On suppose avoir les montants suivant au 30/09/N :
 - TVA collectée : 15 786
 - TVA déductible : 12 909

		- 30 avril N -		
4457	Etat, TVA collectée	15 786		
44566	Etat TVA déductible sur biens et services	12 909		
44511	Etat, TVA à décaisser	2 877		
		- 20 mai N -		
44511	Etat, TVA à décaisser	2 877		
512	Banque	2 877		



TVA, achat et vente (12)

- Un autre exemple :
- On suppose avoir les montants suivant au 30/09/N :
 - TVA collectée : 12 000
 - TVA déductible : 15 000

	Actif	Passif				
	Bruit	Amortis	Net	Brut	Amortis	Net
Immobilisations incorporelles						
Murs d'établissement et locaux similaires	1 000	1 000		1 000	1 000	
Fonds commerciaux et droits incorporels	120 000	66 000	54 000	124 000	76 400	47 600
Autres immobilisations incorporelles	97 000	92 000	5 000	195 000	164 000	31 000
TOTAL	317 000	163 000	154 000	317 000	154 000	163 000
Immobilisations corporelles						
Materiel et équipements	542 000	542 000		542 000	542 000	
Autres immobilisations corporelles	953 000	243 000	710 000	953 000	243 000	710 000
TOTAL	1 495 000	785 000	710 000	1 495 000	785 000	710 000
Stocks						
Matières premières en cours de production	205 000	197 000	8 000	205 000	197 000	8 000
Matières premières en cours de vente	327 500	167 000	162 500	327 500	167 000	162 500
COLLECTE						
Crédit clients	1 627 000	1 627 000		1 627 000	1 627 000	
Autres créances	2 095 000	1 143 000	952 000	2 095 000	1 143 000	952 000
TOTAL	3 722 000	2 770 000	952 000	3 722 000	2 770 000	952 000
				TOTAL	18 426 000	18 426 000

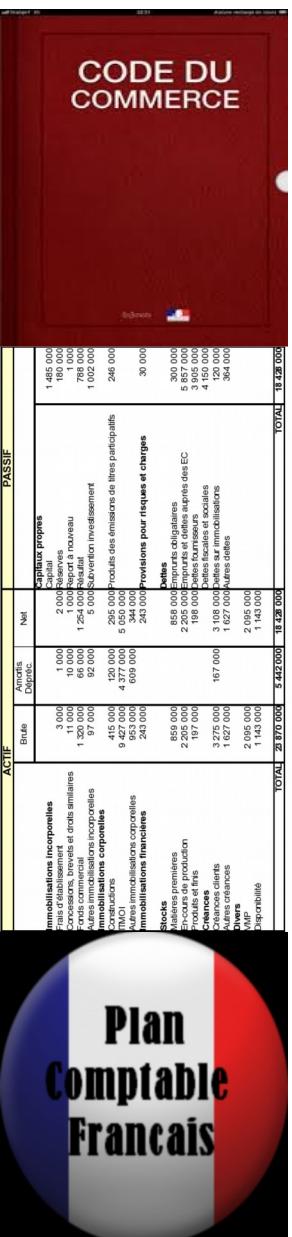
Plan
Comptable
Français

- 30 avril N -

4457	Etat, TVA collectée	12 000
44566	Etat TVA déductible sur biens et services	15 000
44567	Etat, Crédit de TVA à reporter	3 000

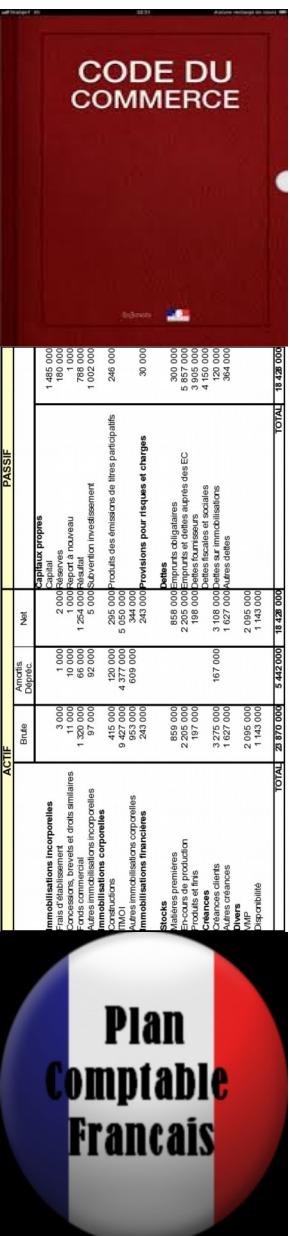
Emprunts (1)

- Le financement provient de différentes sources :
 - Les apports en capitaux (compte 101 et comptes 512 ou 530)
 - Les emprunts**
 - Les concours bancaires courants
 - Les effets de commerce
 - L'affacturage



Emprunts (2)

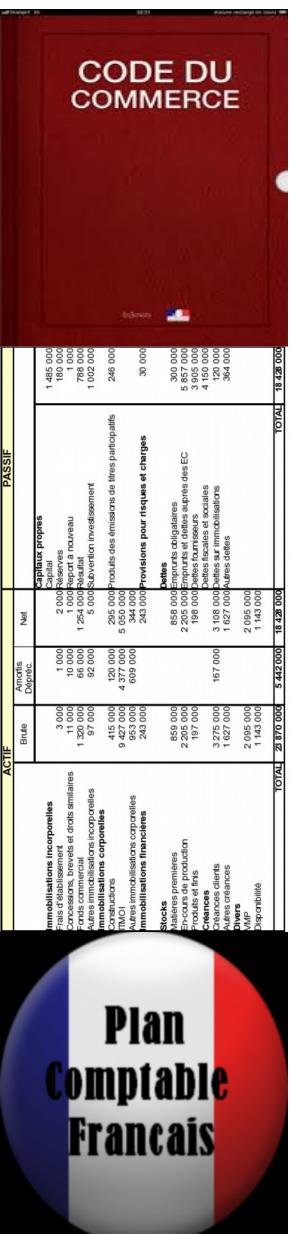
- Les emprunts.
 - Par des échéances constantes
 - Par des remboursements de capital constant
- Les comptes :
 - 164 : emprunts auprès des éts de crédit
 - 168 : Autres emprunts et dettes assimilées
 - 627 : services bancaires et assimilés
 - 6611 : Intérêt des emprunts et dettes



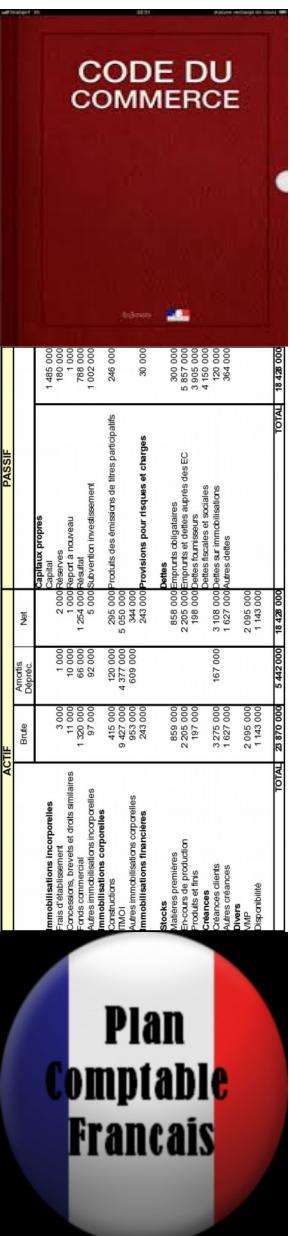
Emprunts (3)

- Tableau d'amortissement d'un emprunt
- Annuité = amortissement de la dette + intérêts.
- Types d'emprunts :
 - Par amortissement constant
 - Remboursement in fine
 - Par annuité constante
- Formule de l'annuité constante :

$$\text{Annuité} = \text{Capital} * \frac{i}{1 - (1 + i)^{-n}}$$



Emprunts (4)

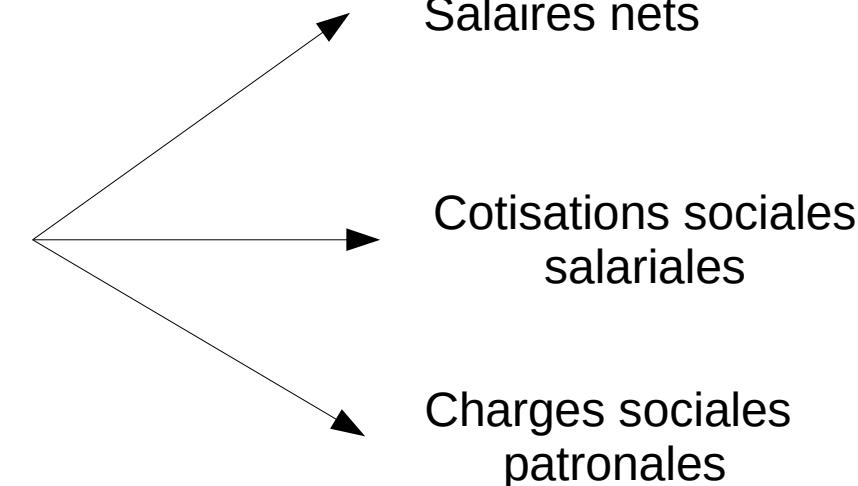


- Les crédits bancaires courants (CBC) font également partie des modes de financement
- Autorisation de découverts, facilité de caisse, etc.
- Il se traduisent par un compte 512 créditeur.

	ACTIF	PASSIF	
	Bruit	Amortis. Colport.	Net
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et droits similaires	1 000	1 000	Capital propres
Fonds commerciaux et incorporels	120 000	100 000	Réserves
Autres immobilisations incorporelles	97 000	66 000	1 000
Immobilisations corporelles			1 000
Materiel	416 500	150 000	Produits de vente de biens participants
TMOI	5 427 000	4 377 000	2 000
Autres immobilisations corporelles	953 000	669 000	Reserves
Stocks	243 000		5 000
Materies premières	859 000		Produits de vente de biens participants
En cours de production	205 000		243 000
Consommables	197 000		Provisions pour risques et charges
Crédit clients	3 275 000	167 000	Dette
Autres créances	1 627 000		Emprunts et dettes capitales des EC
AVP	2 095 000	- 143 000	3 08 000
Banque et caisse			Dettes fiscales et sociales
TOTAL	22 870 000	3 442 000	3 644 000
			TOTAL 16 428 000

Les charges de personnel (1)

Charges de personnels



Salaire brut = Salaire net + cotisations sociales salariales

Les charges de personnel (2)

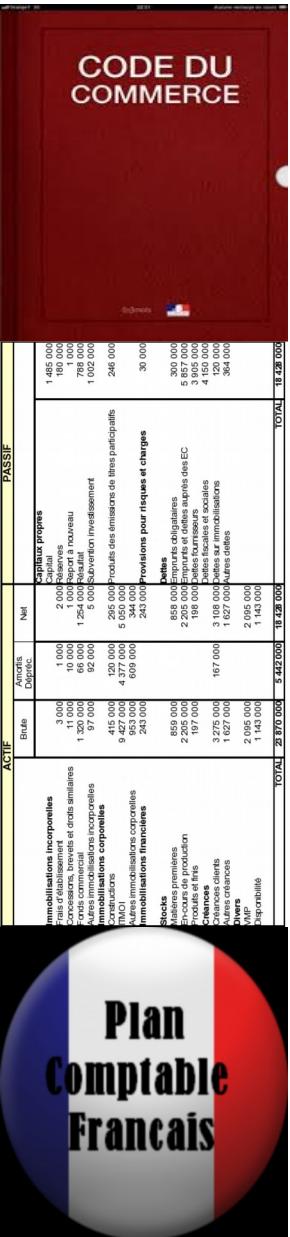
Les organismes qui collectent les cotisations sociales salariales et patronales :

- URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'allocations familiales
- ARRCO : Association des régimes de retraite complémentaires
- AGIRC : Association générale des institution de retraite des cadres
- APEC : Association pour l'emploi des cadres
- AGFF : Associaiton pour la estion du fonds de financement de l'AGIRC et de l'ARRCO

Les charges de personnels (3)

Les étapes de la comptabilisation au travers d'un exemple :

- Des salaires nets de 72 450 €
- Des cotisations patronales pour la sécurité sociale 13 908 €
- Des cotisations patronales pour tous les autres organismes confondus : 9 725 €
- Des cotisations salariales pour 12 560 € pour la Sécurité Sociale
- Des cotisations salariales pour 7 500 € pour tous les autres organismes confondus.
- La paie est comptabilisée le 31/10/N, elle est versée le 04/11/N, les cotisations sociales sont versées aux organismes le 12/11/N



- 31/10/N -

	641	Rémunération du personnel	92 510
	421	Personnel - Rémunérations dues	92 510
		- 31/10/N -	
	421	Personnel - Rémunérations dues	20 060
	431	Sécurité Sociale	12 560
	437	Autres organismes sociaux	7 500
		- 31/10/N -	
	645	Charges de sécurité sociales et de prév.	23 633
	431	Sécurité Sociale	13 908
	437	Autres organismes sociaux	9 725
		- 04/11/N -	
	421	Personnel - Rémunérations dues	72 450
	512	Banque	72 450
		- 12/11/N -	
	431	Sécurité Sociale	26 468
	437	Autres organismes sociaux	17 225
	512	Banque	43 693

Livre journal

A noter que parfois, on donne des indications sur les écritures au livre journal

- 10 avril N -

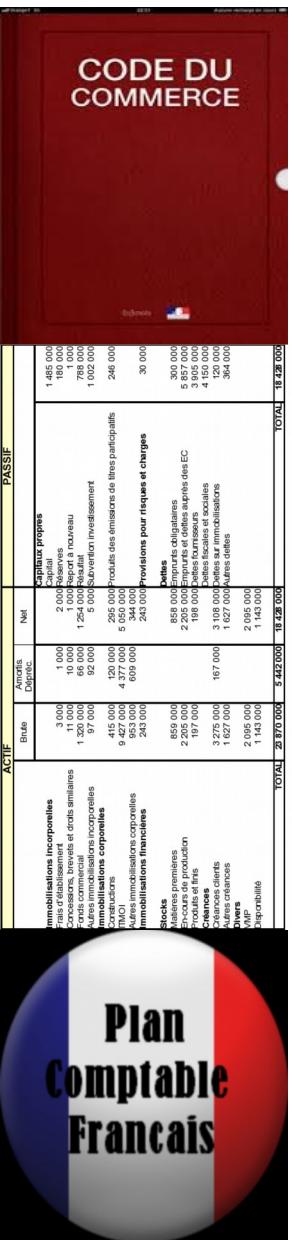
512	Banque	12 000
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services	2 000
607	Achat de marchandises	10 000

Facture N°765-2015

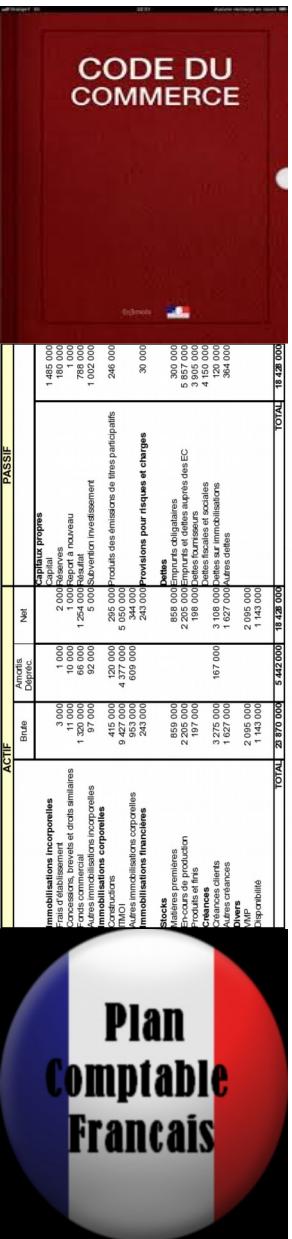
- 20 avril N -

512	Banque	2 870
164	Emprunt	1 230
661	Charge d'intérêts	1 640

Paiement échéance avril N, prêt
SG / 6571525765



Plan



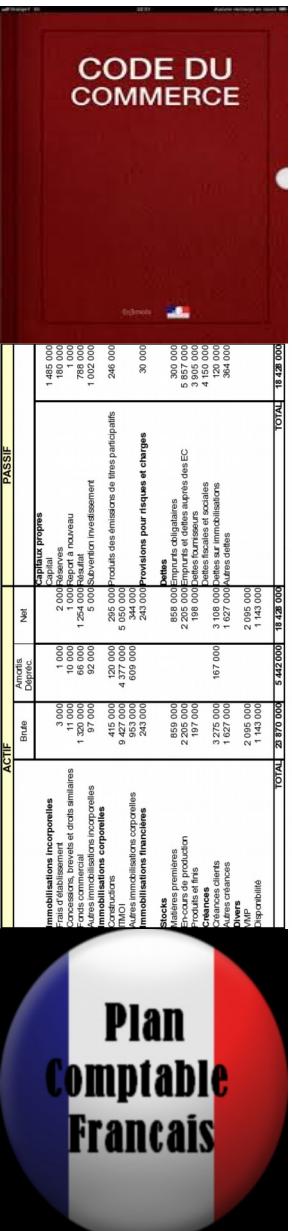
- 1) La système comptable : les comptes
- 2) Numérotation des comptes
- 3) Quelques opérations courantes
- 4) Bilan et Compte de Résultat
- 5) La démarche comptable
- 6) Les travaux d'inventaire
- 7) Évolutions récentes

Opérations courantes, bilan et Compte de Résultat (1)

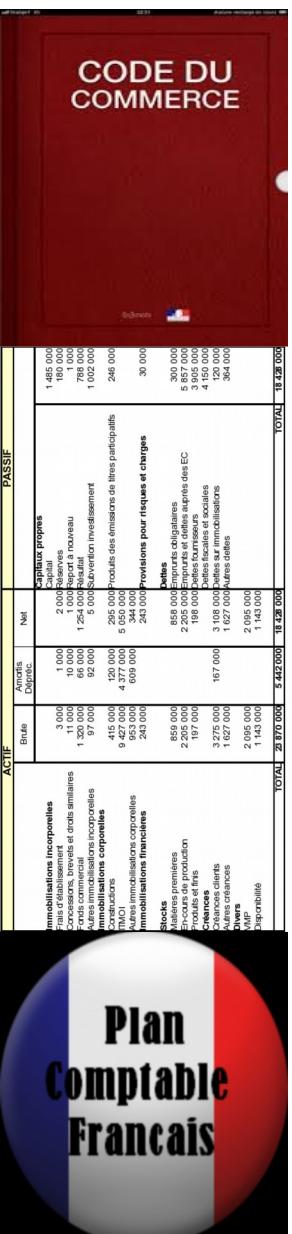
- Pour voir l'impact conjoint la vie de l'entreprise sur le bilan et le compte de résultat, on considère quelques opérations d'un prestataire de service :

- (1) Création de l'entreprise avec un apport de 20 000 €
- (2) Obtention d'un prêt de 3 000 €
- (3) Achat d'un ordinateur pour 7 500 €
- (4) Prestation d'une entreprise de nettoyage pour 1000 €
- (5) Achat de consommables (comptant) pour 100 €
- (6) Paiement de la prestation de l'entreprise de nettoyage
- (7) Vente d'une prestation de service pour 2500 €
- (8) Réception du paiement de la prestation de service.
- (9) Paiement du loyer pour 750 €

- Journal, grand livre, bilan et CR : impact des opérations sur le résultat



Le bilan



BILAN

		Actif	Passif
Actif immobilisé		Fonds propres	
<ul style="list-style-type: none"> • Immob. Corporelles • Immob. Incorporelles • Immob. Financières 		<ul style="list-style-type: none"> • Capital • Réserves • Résultat 	
Actif circulant		<p>Emprunts à long et moyen terme</p> <p>Provisions</p> <p>Passif circulant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dettes fournisseurs • Emprunts à court terme 	
<ul style="list-style-type: none"> • Créances Clients • Stocks • Valeurs mobilières de placement • Disponibilités 			

Le bilan

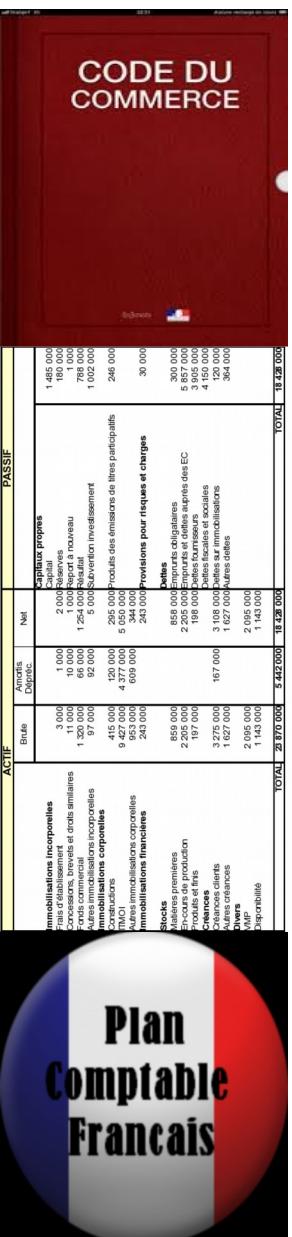
- L'actif est organisé par niveau de liquidité.

	PASSIF		
ACTIF	Bruit	Amortis. Colport.	Net
Immobilisations incorporelles			
Murs d'établissement	1 000	1 000	Capital
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	10 000	2 000 Reserves
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000	180 000
Immobilisations corporelles	97 000	92 000	124 000 Résultat
TMOI	54 427 000	4 377 000	5 650 000 Produits de l'exploitation
Autres immobilisations corporelles	953 000	243 000	344 000 Produits des investissements de titres participatifs
Stocks	859 000	205 000	243 000 Provisions pour risques et charges
Matières premières en cours de production	197 000	167 000	30 000 Dettes
Couches	3 275 000	1 627 000	858 000 Emprunts et dettes capitales des EC
Créditance clients	1 026 000	1 026 000 186 000 Dettes fiscales et sociales	
Autres créances	2 095 000	- 143 000	3 108 000 Dettes sur immobilisations
AVP			364 000
Dopamine			120 000
	TOTAL	22 870 000	3 442 000
			TOTAL 16 428 000

- Le passif est organisé par niveau d'exigibilité.

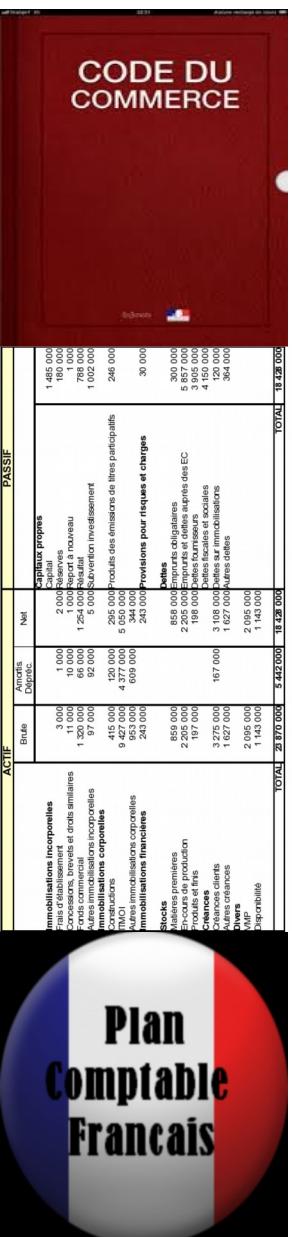
Compte de résultat (1)

- Les produits et charges se déclinent en différentes catégories.
- Les produits et charges d'exploitation sont liés à l'activité normale et courante de l'entreprise
- Les produits et charges financiers découlent des opérations de placement ou de financement
- Les produits et charges exceptionnels ne sont pas liés à l'activité normale et courante et n'ont pas un caractère répétitif.



Compte de résultat (2)

- Déf. Charge : emploi définitif qui correspond à un appauvrissement de l'entreprise. (différence avec immobilisation !)
- Déf. Produit : ressource interne correspondant à un enrichissement de l'entreprise.



Compte de résultat (3)

Compte de résultat

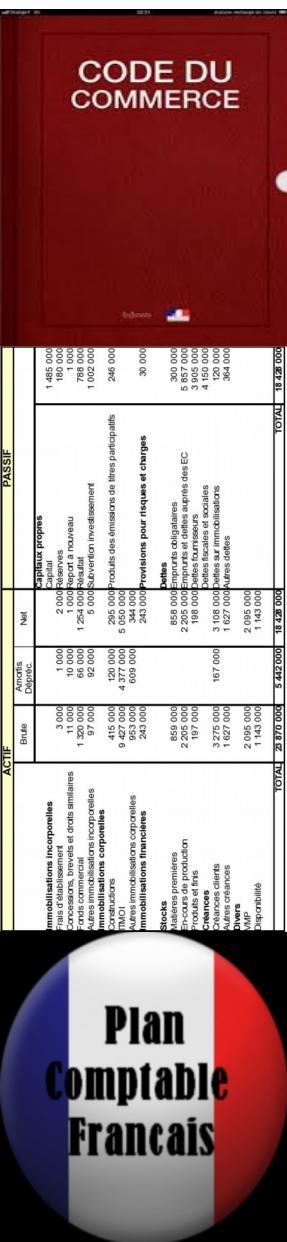
		Charges 6-	Produits 7-
PASSIF			
ACTIF	Bruit	Charges d'exploitation Ce	Produits d'exploitation Pe
	Amortis. Colport.	Charges financières Cf	Produits financiers Pf
	Brute	Charges exceptionnelles Cx	Produits exceptionnels
		Total des charges Ce+Cf+Cx	Total des produits Pe+Pf+Px
		Bénéfice	Perte
		Total général	Total général

Le résultat permet d'équilibrer le compte de résultat. Contrairement au bilan, il apparaît à droite ou à gauche. A noter qu'une autre présentation du compte de résultat (en colonne) est possible, mais sera vue plus tard

Détermination du résultat

- Au bilan : **ACTIF=PASSIF**
- Au compte de résultat, **CHARGES=PRODUITS**
- Un même résultat apparaît au CR et au Bilan. Il équilibre l'actif et le passif, il équilibre charges et produits.
- Deux méthodes de détermination → deux visions du résultat comptable.
- Noter la notion de résultat comptable : il permet le calcul de l'impôt

Pourquoi la partie double ? (1)

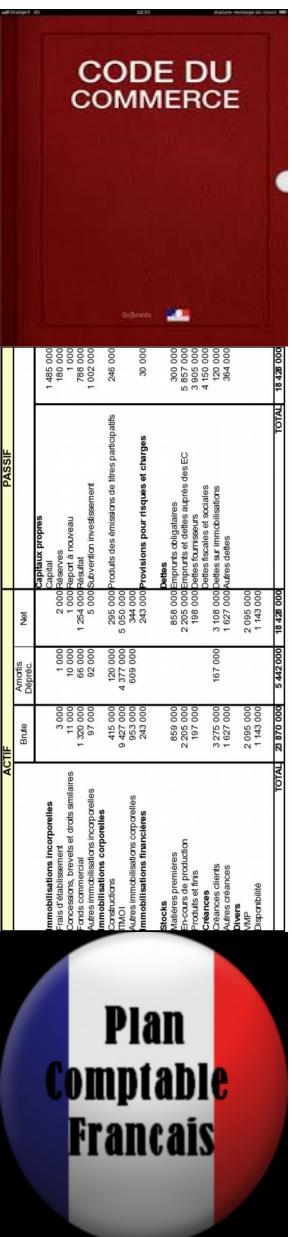


- Chaque opération de l'entreprise => plusieurs mouvements sur différents comptes du bilan et / ou du compte de résultat.
- **Chaque opération est individuellement équilibrée**
 $\Sigma \text{débits} = \Sigma \text{crédits} \Rightarrow \text{Partie double.}$
- Le compte de résultat et le bilan permettent de mettre en évident le **résultat**, calculé de deux manières différentes. Propriété obtenue par construction.

Pourquoi la partie double ? (2)

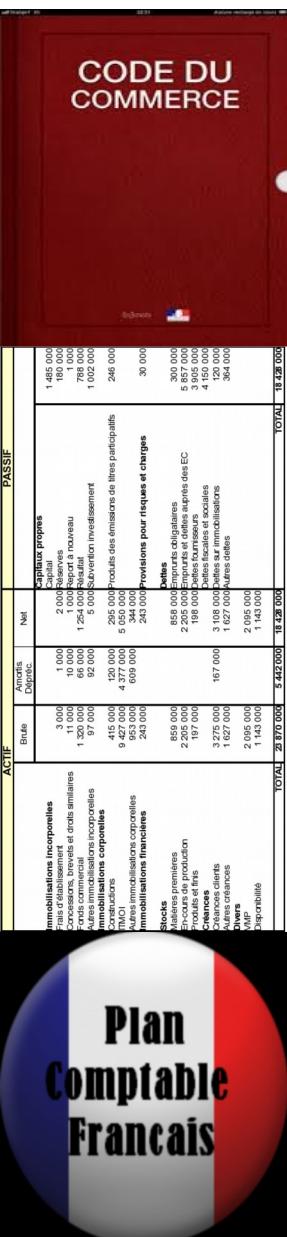
- Partie double : à chaque mouvement d'un compte d'un montant donné, correspond le mouvement d'un ou de plusieurs autres comptes, pour le même montant.

- Ce principe traduit l'idée qu'au débit d'un compte correspond le crédit d'un autre et inversement :
 - En vendant des pommes, on augmente le numéraire liquide dont on dispose, mais on diminue le stock des pommes disponibles
 - En empruntant, on reçoit des fonds, mais on contracte une dette.
 - En construisant un meuble, on augmente le stock de meubles, mais on diminue le stock de vis, de planches etc...

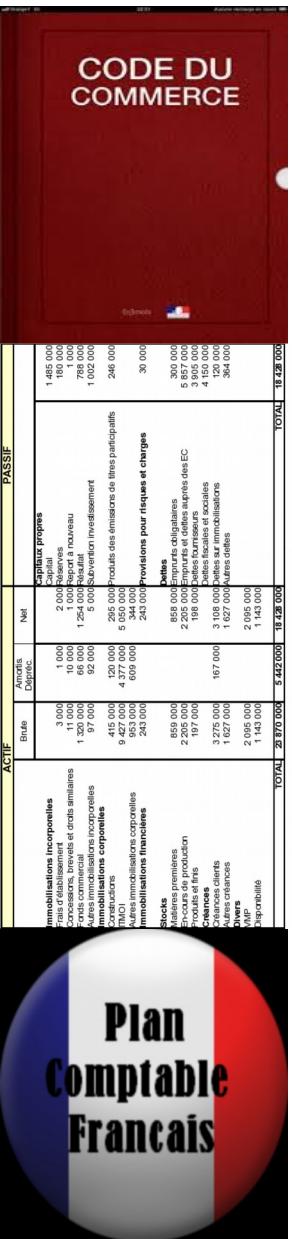


Pourquoi la partie double ? (3)

- La partie double permet **la vérification**.
- La vérification est aisée : on peut tracer les oubliés les disparitions
- Image fidèle de l'état des richesses et des interactions avec les différents acteurs.
- A noter que les opérations pourraient être représentées différemment.

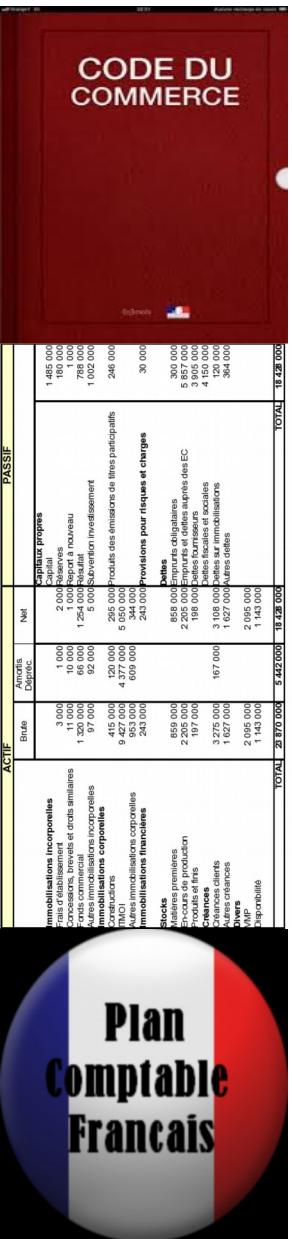


Plan



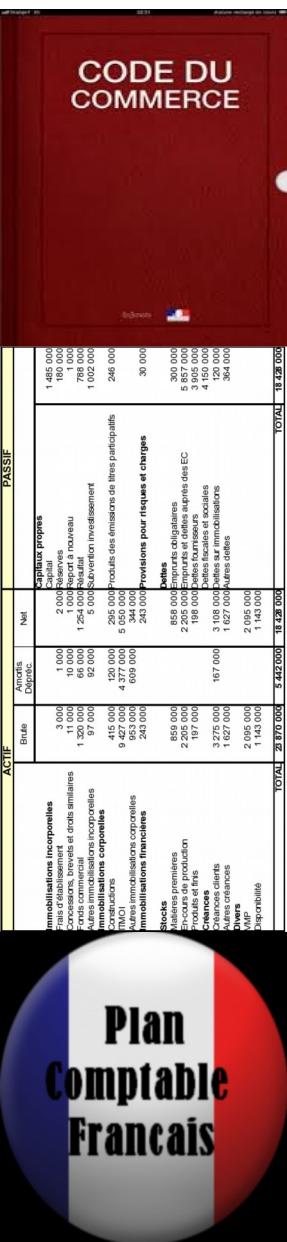
- 1) La système comptable : les comptes
- 2) Numérotation des comptes
- 3) Quelques opérations courantes
- 4) Bilan et Compte de Résultat
- 5) La démarche comptable
- 6) Les travaux d'inventaire
- 7) Évolutions récentes

Historique de la normalisation (1)



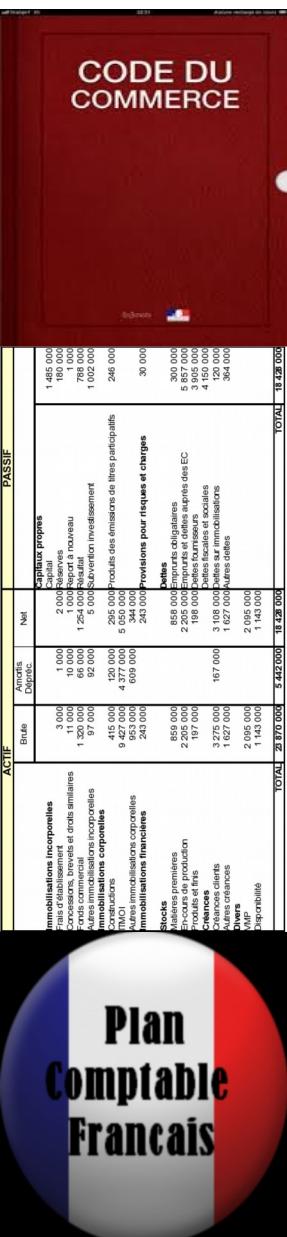
- Avant 1940 : la plupart des entreprises tiennent une comptabilité générale – mécanismes relativement homogènes mais différences : règles d'évaluation des actifs, de la prise en compte des risques...
- L'Allemagne adopte une normalisation comptable en 36-37. Emprise de l'Etat sur l'économie => normalisation des comptes.
- Avant-guerre en France : défense de l'idée de la nécessité d'un système uniformisé pour rationaliser l'économie : aller vers la saine concurrence et éliminer les fraudes (Maurice Allais défend notamment ce point de vue)

Historique de la normalisation (2)



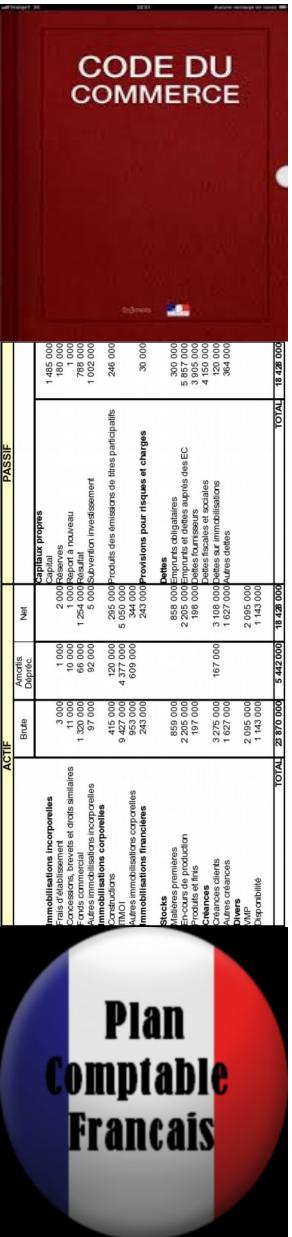
- Poursuite des travaux sous le régime de Vichy. 1942 : création de l'ordre des Experts-comptables et des comptables agréés. L'existence de l'ordre sera confirmé à la Libération.
- Premier plan comptable : 1943
- En France, la normalisation comptable date de 1946 (période de développement du rôle interventionniste de l'État, planification)
 - Une commission d'experts, notamment des experts-comptables élabore le premier plan comptable.
 - Le plan comptable (PCG de 1947) est un ensemble de règles pour l'établissement des comptes.

Historique de la normalisation (3)



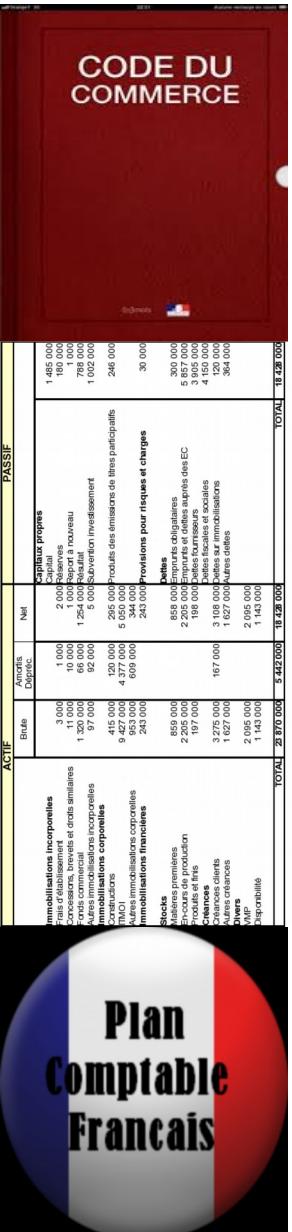
- Le PCG révisé en 1957, rendu obligatoire en 1960. Le PCG 1982 intègre des directives européennes.
- Le plan actuel date de 1999.
- Des règlements émis par le Conseil de la Réglementation Comptable (CRC) l'ont actualisé en 2005
- En 2009, une ordonnance crée l'ANC – Autorité des Normes Comptables qui fusionne le CRC et le CNC (Conseil National de la Comptabilité).
- Désormais, c'est l'ANC qui édicte le PCG.

Source de droit (1)



- Le PCG de 1999
- Le code de commerce
- Les Lois, arrêtés et décrets
- Les avis du Conseil National de la Comptabilité
- Les directives et règlements européens.
- Les normes de l'IASB
- ...

Source de droit (2)



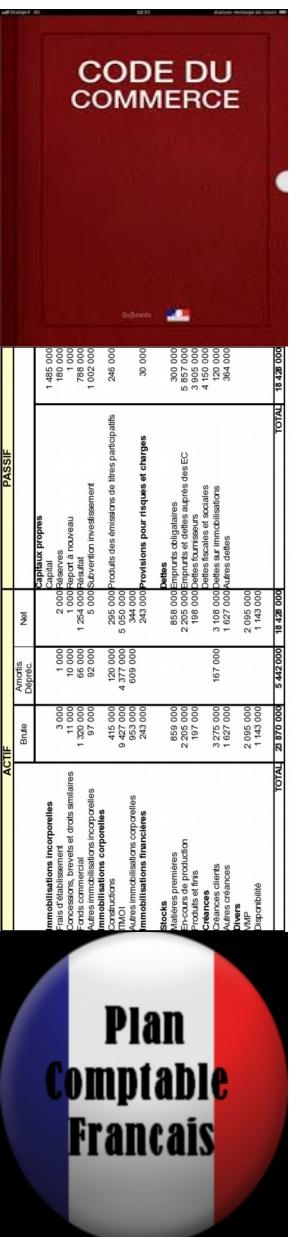
Le PCG :

- Réglementation de normalisation comptable
- Se présente sous la forme d'une série d'articles.

Source de droit (3)

- Le PCG s'impose à toutes les entreprises

- Il vise à :
 - Une harmonisation de l'information comptable
 - Une adaptation aux moyens informatisés de traitement de l'information
 - Une harmonisation internationale des pratiques comptables

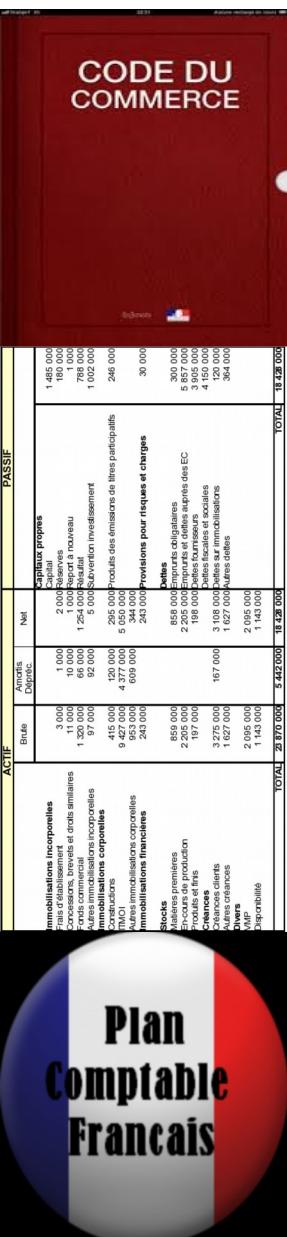


Les principes comptables (1)

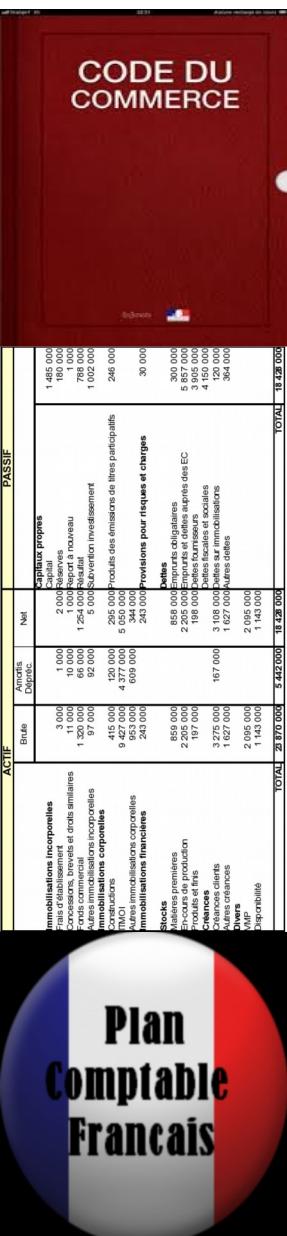
- La comptabilité se fonde sur plusieurs principes fondamentaux :

(1) Le principe d'**image fidèle** : les documents comptables doivent refléter une image fidèle de la situation de l'entreprise.

(2) Les principes de **régularité et sincérité** : l'information restituée doit résulter d'une application de bonne foi des règles et procédures. Régularité => conformité aux règles et procédures. Sincérité => le comptable doit apprécier une situation économique ou financière de la manière la plus objective possible



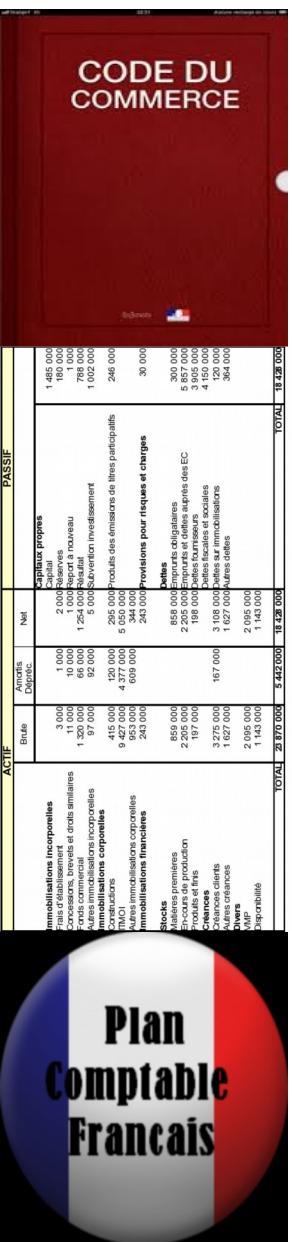
Les principes comptables (2)



(3) Le principe de **prudence**: certaines opérations étant incertaines. Ainsi, une charge ne sera comptabilisée que dès lors que son existence est probable, alors qu'un gain ne sera pris en compte que s'il est effectivement réalisé.

(4) Le principe de **permanence des méthodes**: la présentation des documents et les critères d'évaluation ne doivent pas être modifiées d'une période à l'autre.

Les principes comptables (3)



(5) Le principe de **continuité** : l'activité est supposée continuer de fonctionner à long terme, dans un contexte économique sans perturbation majeure.

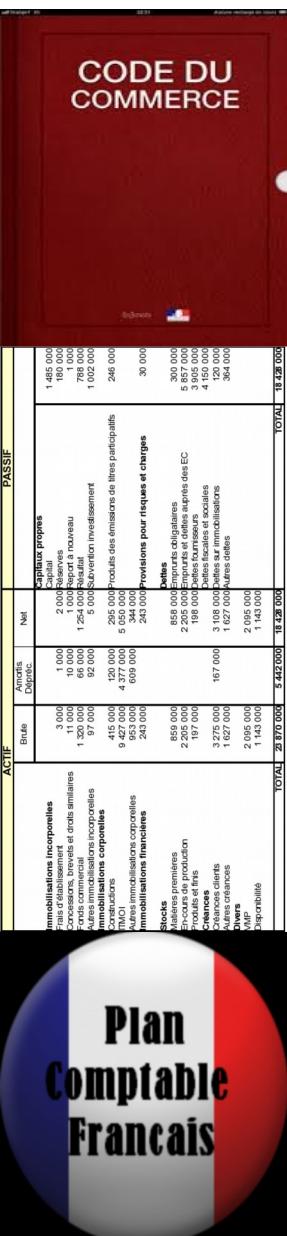
(6) Le principe des **coûts historiques** :

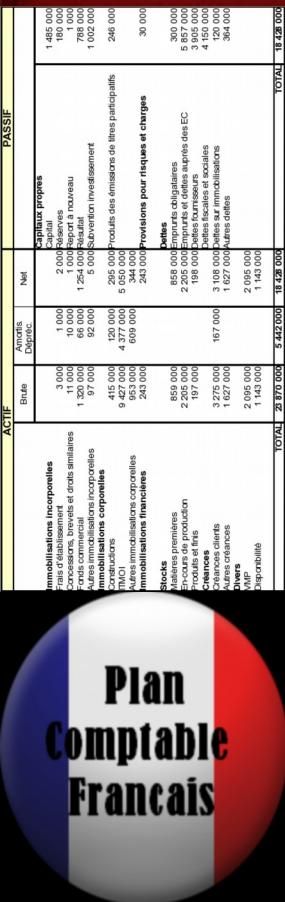
- Les actifs acquis à coût onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production
- Les actifs acquis à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale
- Les actifs acquis par voie d'échange sont enregistrés à leur valeur vénale

Les principes comptables (3)

(7) Le principe de découpage dans le temps et d'indépendance des exercices : la date d'enregistrement des charges et produits est leur date de réalisation, indépendamment des modalités de règlement. **Comptabilité d'engagement et non de trésorerie.**

(8) Le principe de non-compensation

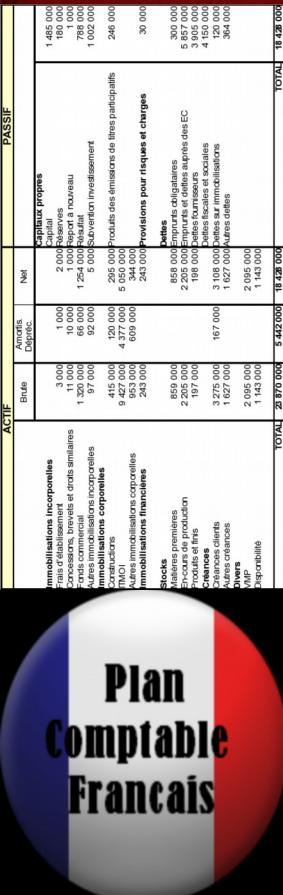




Les documents comptables (1)

- La comptabilité se décline en une série de documents
 - Le **journal ou livre-journal** donne pour chaque jour l'ensemble des opérations réalisées par l'entreprise.
- Ce document peut servir de preuve.

401	11/10/N Fournisseur R,R,R obtenus TVA déductible/abs	44.32	226.14
411	12/10/N Client Facture d'avoir N*A 13	270.46	
44566	R,R,R obtenus TVA déductible/abs		
411	1654.04 Client Vente de marchandises	1406.5	
4457	TVA collectée	275.67	
609	12/10/N Client Facture N 159	28.13	
665	Escompte accordée		
707	16/10/N Client RRR accordée	1277.80	
709	24/10/N Client Facture d'avoir N*A 14	1277.80	
707	Vente de marchandises		



Les documents comptables (2)

- Le grand livre regroupe l'ensemble des comptes ouverts dans une entreprise en les présentant sous forme de compte en T :

D 101 Capital C		D 531 Caisse C		D 164 Emprunts C	
D	C	D	C	D	C
SC 20 000	(01-10) 20 000	(02-10) 500	(18-10) 28 (19-10) 60 SD 412	SC 30 000	(03-10) 30 000
20 000	20 000	500	500	30 000	30 000
D 2184 Mobilier C	D 404 Fr d'immobilisations C	D 512 Banque C			
(07-10) 1 200	SD 1 200	(01-10) 20 000	(02-10) 500		
1 200	1 200	(03-10) 30 000	(09-10) 750		
		(14-10) 4 000	(08-10) 750		
		54 000	(25-10) 8 000		
		54 000	9 950		
D 2183 Matériel de bureau C	D 613 Locations C				
(08-10) 750	SD 750	(10-10) 1 000	SD 1 000		
750	750	1 000	1 000		

Les documents comptables (3)

La balance comptable liste les comptes et donne leurs soldes :

		A TOUT POUR RIEN		BALANCE GENERALE		Imprimé le 30/11/2006	
		Camping municipal				Page 1 sur 1	
		12345-FARFOUILLE LA		Du 1 janv. 2006 au 31 déc. 2006			
PASSIF							
ACTIF	Bruit	Comptes	Net				
Immobilisations incorporelles							
Mas d'établissement	1 000	1 000	1 000				
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	66 000	53 000				
Autres immobilisations incorporelles	97 000	62 000	35 000				
Immobilisations corporelles							
TMCI	446 500	150 000	296 500				
Autres immobilisations corporelles	542 700	344 000	205 700				
Stocks	963 000	243 000	720 000				
Matières premières	859 000	197 000	662 000				
En cours de production	205 000	167 000	38 000				
Coûtes	3 275 000	1 627 000	1 606 000				
Crédit clients							
Crédit fournisseurs							
Autres créances							
AVP							
Disponibilité							
TOTAL	21 870 000	3 442 000	18 428 000				

Plan
Comptable
Français

Compte	LIBELLE	Mouvements		Soldes	
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
401000	Collectif Fournisseurs	51 036,63	7 702,74	43 333,89	
411000	Clients	55,00	34 719,89		34 664,89
411000 PODÉ01	Mlle NATACHA PODEPAYE	777,40			777,40
411000 SOLDE	Clients soldés	56 909,10	21 182,98	35 726,12	
416000	Clients douteux	35,00	35,00		
437005	Médecine du Travail	58,13		58,13	
445660	T.V.A sur Achats (tous taux)	1 263,29		1 263,29	
445710	TVA sur Ventes	3,21	10 324,29		10 321,08
512100	Banque 1	2 267,34	2 069,81	197,53	
512101	Banque 2	59 285,53	50 629,13	8 656,40	
530000	Caisse en Euros	6 318,72	5 649,60	669,12	
600001	Rayon VETEMENTS	3 799,20		3 799,20	
600003	Rayon ACCESSOIRE	106,48		106,48	
600007	Rayon DECORATION	248,00		248,00	
600014	Rayon SAV	2 300,30		2 300,30	
613200	Locations Immobilières	507,26		507,26	
627000	Commission 1 % Carte Bleu	49,57		49,57	
661100	Ajios	109,91		109,91	
661600	Ajios Bancaires	90,51		90,51	
700000	Rayon NON CLASSÉS		49,33		49,33
700001	Rayon VETEMENTS	5,02	46 327,71		46 322,69
700002	Rayon SS VETEMEN		774,05		774,05
700003	Rayon ACCESSOIRE		1 783,32		1 783,32
700004	Rayon ARMEE		207,27		207,27
700005	Rayon BRICOLAGE		802,18		802,18
700006	Rayon BAZAR		21,74		21,74
700007	Rayon DECORATION		477,26		477,26
700009	Rayon BOUTIQUE		479,90		479,90
700013	Rayon MBLE-LITER		285,03		285,03
700014	Rayon SAV	11,37	876,25		864,88
700016	Rayon LOCATIONS		484,05		484,05
707050	Vente EXPORT		355,44		355,44
	Totaux comptes de bilan	178 009,35	132 313,44	45 695,91	
	Totaux comptes de gestion	7 227,62	52 923,53		45 695,91
	Totaux de la balance	185 236,97	185 236,97		
	Totaux comptes Classe 6	7 211,23		7 211,23	
	Totaux comptes Classe 7	16,39	52 923,53		52 907,14
	Résultat de l'exercice	7 227,62	52 923,53		45 695,91

Les documents comptables (4)

- Les documents de synthèse :
 - le bilan
 - le compte de résultat
 - l'annexe.

	ACTIF	PASSIF				
	Bruit	Amortis	Net	Capital propres	Reserves	1 485 000
Immobilisations incorporelles				1 000	2 000	180 000
Frais d'établissement et droits similaires	1 000	10 000	10 000			
Frais commerciaux et droits similaires	120 000	66 000	54 000	124 000	100 000	786 000
Autres immobilisations incorporelles	97 000	92 000	5 000	Subvention investissement		1 002 000
Immobilisations corporelles				205 000	Produits des émissions de titres participatifs	246 000
Materiel	150 000	43 777 000	5 610 000	344 000		
TMOI	5427 000	669 000	243 000	243 000	Provisions pour risques et charges	30 000
Autres immobilisations corporelles	953 000				Dette	
Stocks	859 000			858 000	Emprunts obligataires	300 000
Matières premières en cours de production	205 000			2 205 000	Emprunts et dettes capitales des EC	5 855 000
En-cours de fabrication	197 000			186 000	Dettes fiscales et sociales	4 150 000
Couches	3275 000			3 08 000	Dettes sur immobilisations	120 000
Crédit clients	1 627 000			1 627 000	Autres dettes	364 000
Autres créances	2 095 000					
AVP	- 143 000			1 443 000		
Immobilisations financières				TOTAL 22 870 000	TOTAL 16 426 000	TOTAL 16 426 000

Plan
Comptable
Français

Les documents comptables (5)

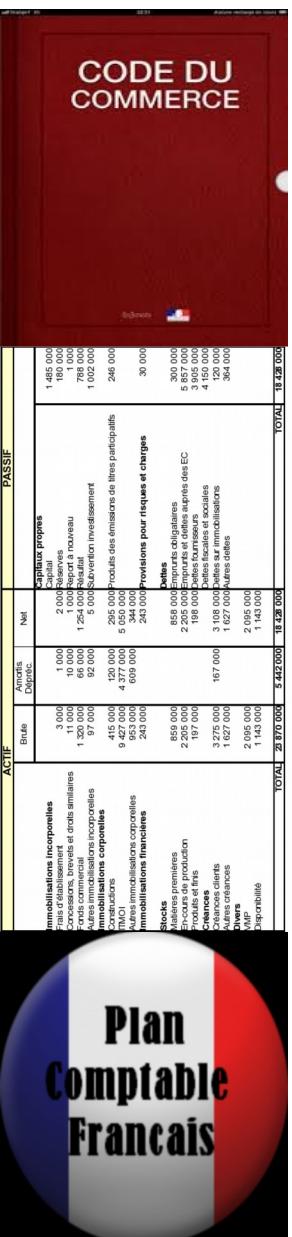
- L'exercice est la période de référence en comptabilité. Un exercice comptable correspond à une année.
- Une entité fixe statutairement la date de fin de son exercice. Par exemple, une entreprise clôturera ses comptes au 08/05/N. Ainsi l'exercice suivant commencera le 09/05/N jusqu'au 08/05/N+1
- A la date de clôture de l'exercice, des opérations d'inventaire doivent être réalisées
- Une Assemblée Générale doit valider les comptes de clôture, dans les 6 mois
- Le dépôt des comptes au greffe intervient au plus un mois après l'AG.

	PASSIF	ACTIF	
	Bruit	Amortis. Copieuse	Net
Immobilisations incorporelles			
Mars d'établissement et droits similaires	1 000	1 000	
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	100 000	20 000
Autres immobilisations incorporelles	97 000	66 000	31 000
TOTAL	227 000	166 000	61 000
Immobilisations corporelles			
TMOI	542 700	953 000	410 300
Autres immobilisations corporelles	243 000	243 000	0
TOTAL	785 700	1 196 000	410 300
Stocks			
Matières premières	859 000	197 000	662 000
En cours de production	205 000	197 000	6 000
Produits finis	327 500	167 000	160 500
Outils	1 627 000	1 627 000	0
TOTAL	2 812 500	1 442 000	1 370 500
TOTAL	22 870 000	3 442 000	16 428 000

Plan
Comptable
Français

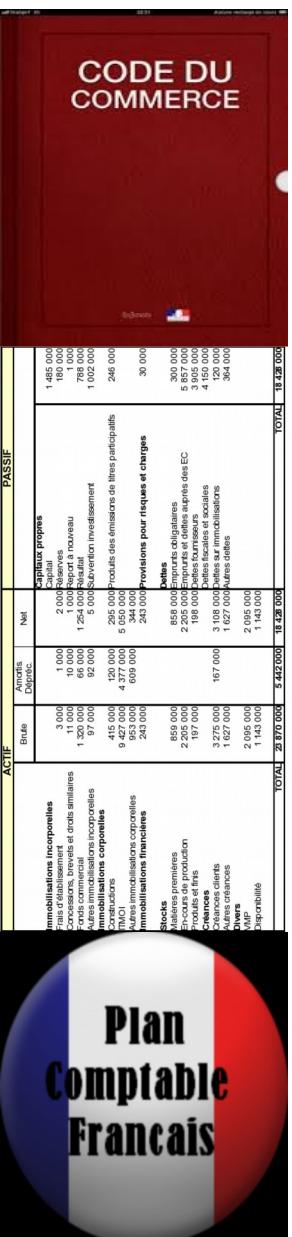
Les acteurs

- L'expert-comptable qui produit, analyse et atteste les comptes annuels
- Le commissaire aux comptes (CAC) a pour mission de conduire un audit légal des comptes de l'entreprise afin de certifier la fiabilité et la transparence des informations comptables. Il ne peut exercer des missions d'expertise ou de conseil pour une entreprise qu'il audite.
- L'auditeur



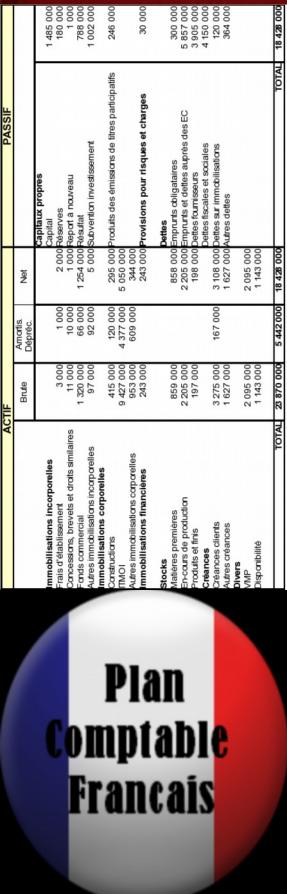
Principes comptables

- Toutes les entités (entreprise, association,...) doivent tenir une comptabilité
- Distinction comptabilité générale ou financière / comptabilité analytique ou de gestion
- Comptabilité d'engagement et non pas comptabilité de trésorerie
- La comptabilité générale :
 - ➔ Moyen de preuve
 - ➔ Instrument de contrôle
 - ➔ Instrument d'aide à la décision
 - ➔ Outil pour la prévision macroéconomique

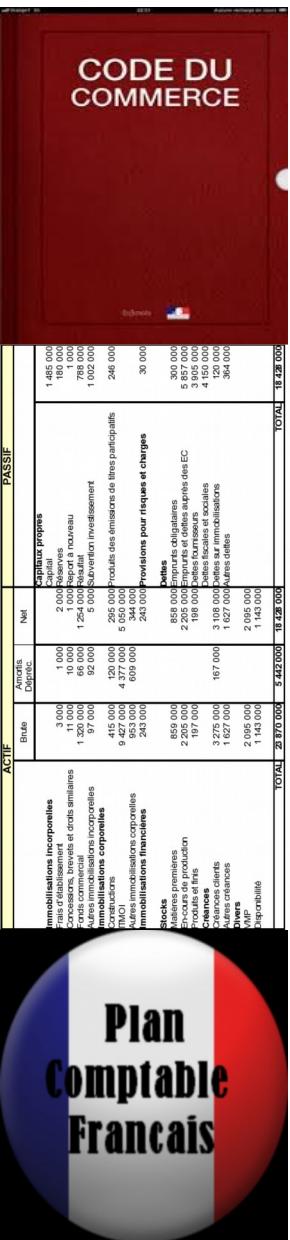


Fonctions et rôle de la comptabilité

- Moyen de preuve
- Instrument de contrôle
- Instrument d'aide à la décision
- Outil pour la prévision macroéconomique



Plan



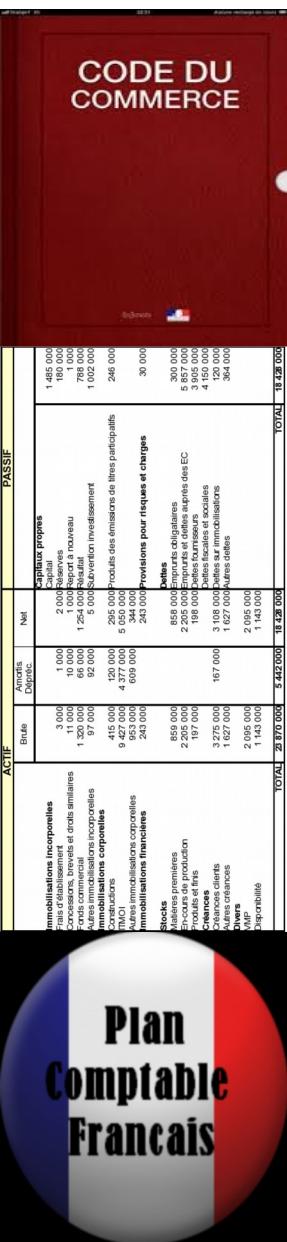
- 1) La système comptable : les comptes
- 2) Numérotation des comptes
- 3) Quelques opérations courantes
- 4) Bilan et Compte de Résultat
- 5) La démarche comptable
- 6) Les travaux d'inventaire
- 7) Évolutions récentes

ACTIF		PASSIF	
Bruit	Amortis.	Net	Colport.
Immobilisations incorporelles			
Mas d'établissement et droits similaires	1 000	1 000	
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	100 000	
Autres immobilisations incorporelles	97 000	66 000	
Immobilisations corporelles			
Terroirs	446 600	430 000	
Autres immobilisations corporelles	542 700	510 000	
Stocks	953 000	669 000	
Matières premières en cours de production	243 000		
Colisées	197 000		
Créditrices clients	3 275 000	1 627 000	
Autres créances	2 095 000	1 095 000	
AVP	- 143 000	1 143 000	
Impayable			
TOTAL	22 870 000	3 442 000	18 228 000

Les opérations d'inventaire (1)

- Les opérations sur les achats, ventes, les opérations sur salaire ... sont enregistrées en cours d'exercice.
- La somme de ces opérations ne permet pas d'obtenir une image fidèle de l'entreprise au terme de l'exercice, cf charges payées d'avance et produits à percevoir par exemple, cf aussi les procès en cours, la dépréciation des immobilisations etc...
- La régularisation de l'ensemble des éléments : les opérations d'inventaire, qui interviennent à la fin de l'exercice.
- Notion historique de l'inventaire des stocks physiques

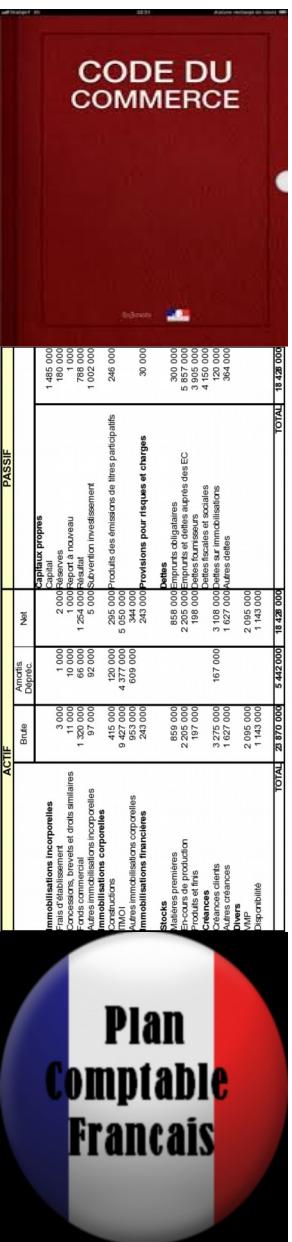
Les opérations d'inventaire (2)



- Les opérations d'inventaire :
 - Amortissement des immobilisations
 - Dépréciation des immobilisations
 - Evaluation des stocks
 - La dépréciation des autres éléments d'actifs
 - Les provisions inscrites au passif du bilan
 - Le traitement des dettes et des créances en monnaies étrangères
 - La cession des immobilisations
 - Les autres opérations de régularisation
- La clôture et la réouverture des comptes. L'affectation du résultat.

Immobilisations et Amortissements

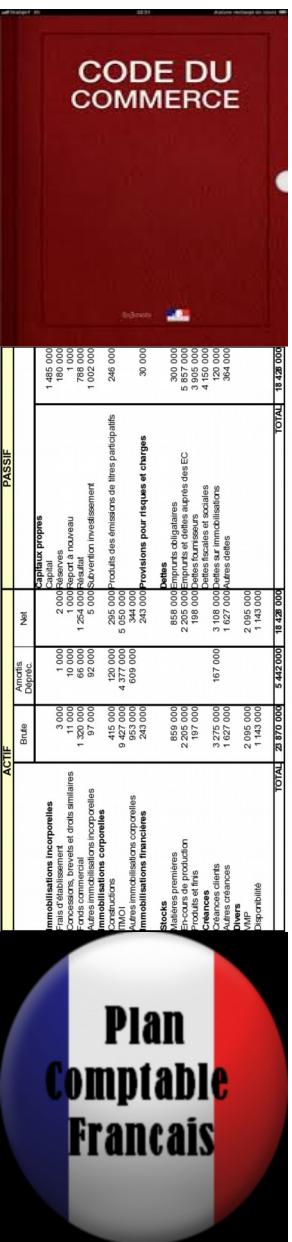
(1)



- Les achats de biens et services sont directement comptabilisés en charge parce qu'utilisés et consommés lors du premier usage.
- Les immobilisations sont utilisées plusieurs années.
 - On répartit leur valeur sur la durée d'utilisation.
 - On parle d'amortissement.

Immobilisations et Amortissements

(2)



- Certaines immobilisations ont une utilisation limitée dans le temps, elles sont amortissables
- D'autres ont une durée d'utilisation indéterminable, elles ne peuvent pas être amorties.
- Pour chaque immobilisation inscrite à l'actif, un plan d'amortissement doit être élaboré.
- La différence entre la valeur brute de l'immobilisation (coût d'acquisition ou coût de production ou valeur vénale) et les amortissements comptables est la valeur nette comptable de l'immobilisation.

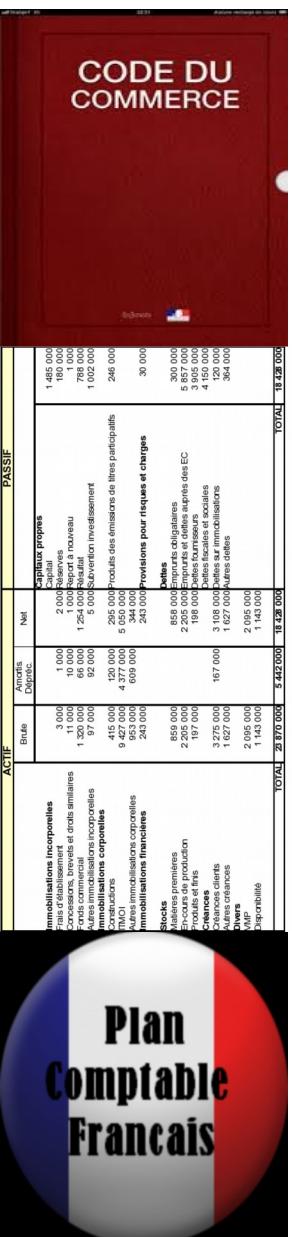
Immobilisations et Amortissements

(3)

Les immobilisations acquises par l'entreprise doivent être comptabilisées à leur coût d'acquisition lequel est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat.

Des exemples de frais accessoires :

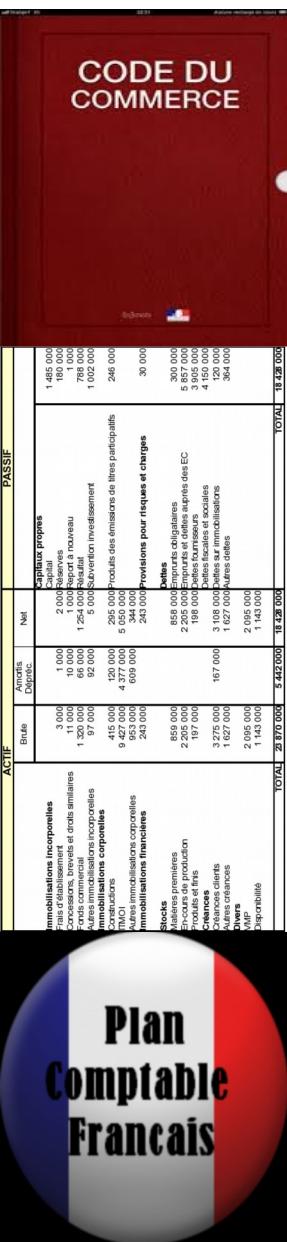
- Droit de douane
- Frais de transport, d'installation et de montage
- La TVA non déductible.



Immobilisations et Amortissements

(4)

- Charges VS Immobilisations. Les deux se distinguent sur un critère de durée principalement
- Les immobilisations sont des biens qui ne se consomment pas par le premier usage et qui sont destinés à servir durablement l'activité de l'entreprise => compte de classe 2
- Constituent des charges, les biens destinés à être revendus en l'état (marchandises) ou après transformation (matières premières) ou encore les biens qui sont consommés rapidement (consommables, fournitures) => compte de classe 6

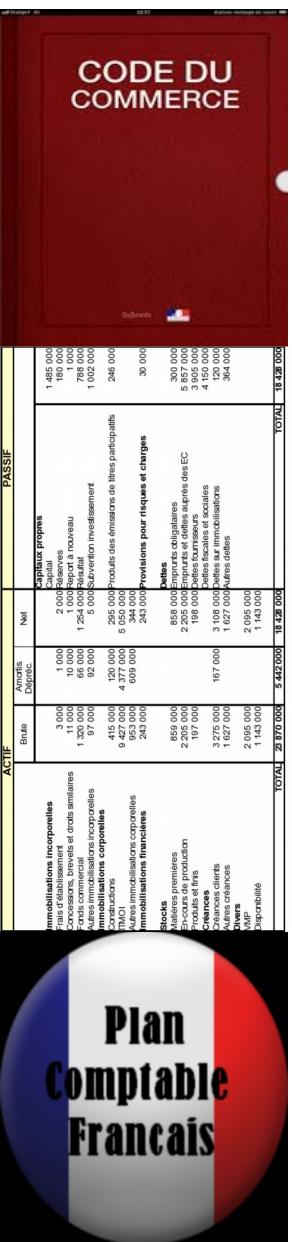


Immobilisations et Amortissements

(5)

Les immobilisations sont de plusieurs natures :

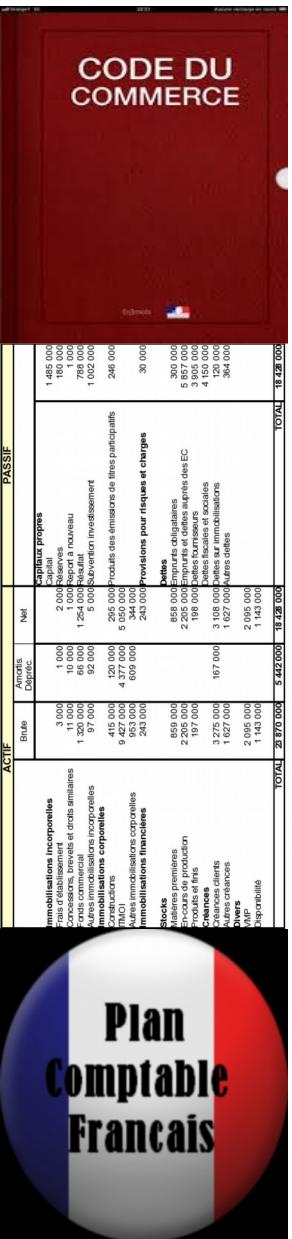
- Immobilisations non financières
 - Incorporielles : frais d'établissement, frais de recherche et développement, droit au bail, fond commercial
 - Corporelles : terrains, agencement et aménagements des terrains, constructions
 - Immobilisations financières
 - Immobilisation en cours : les bâtiments que l'entreprise est en train de construire ou qu'on construit pour elle ...



Immobilisations et Amortissements

(6)

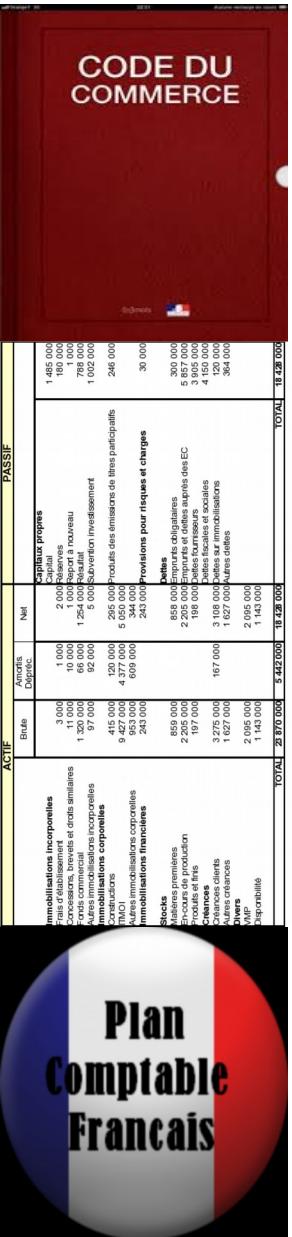
- L'amortissement dépend de l'utilisation
- La méthode d'amortissement aura des conséquences sur le résultat et, partant, sur l'imposition :
 - Au travers de la valeur comptable retenue au moment de la cession éventuelle et donc, l'évaluation de la plus-value retenue et de son imposition.
 - Au travers des charges d'amortissement qui s'appliquent pour une année donnée et donc, du résultat final.



Immobilisations et Amortissements

(7)

- Ex, on acquiert un matériel de 100 000 €, mis en service le 01 janvier N. Ce matériel a une durée d'utilisation prévisionnelle de 4 ans. On peut estimer que l'utilisation sera identique à chaque année de fonctionnement. On peut déterminer différents éléments :
 - La base amortissable est alors de 100 000 €
 - La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilisation de 4 ans.
- Le rythme d'amortissement : les performances de la machine sont stables => on peut retenir un amortissement constant.



Immobilisations et Amortissements

Années	Base amortissable	Annuité d'amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
N	100 000	25 000	25 000	75 000
N+1	100 000	25 000	50 000	50 000
N+2	100 000	25 000	75 000	25 000
N+3	100 000	25 000	100 000	0

- Enregistrement à la fin de l'exercice à chaque fois.
 - A la fin de l'amortissement, la valeur nette comptable est à 0.

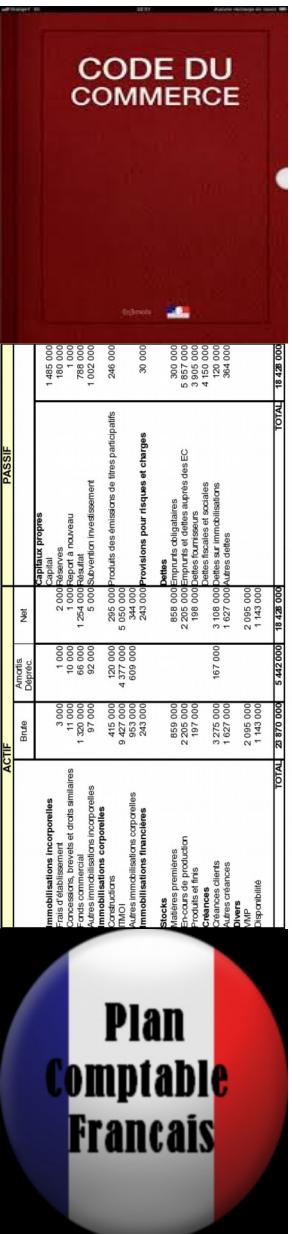
Immobilisations et Amortissements

(9)

- Les écritures à la fin de l'exercice (en supposant qu'il se termine au 31/12)

		- 31 12 N -	
6811	Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	25 000	
28154	Amortissements du matériel industriel	25 000	

- Noter le compte d'amortissement en 28154 quand le compte de l'immobilisation est en 2154.



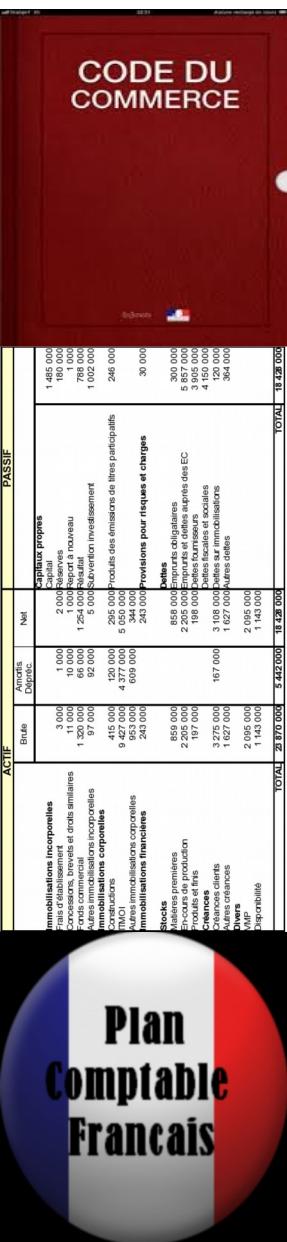
Immobilisations et Amortissements (10)

- En supposant que la machine ait été acquise en cours d'année, par exemple au 10 mars N, on ne pourra pas comptabiliser son amortissement pour une année. Le plan d'amortissement deviendra :

Années	Base amortissable	Annuité d'amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
N	100 000	20 342	20 342	79 658
N+1	100 000	25 000	45 342	54 658
N+2	100 000	25 000	70 342	29 658
N+3	100 000	25 000	95 342	4 658
N+4	100 000	4 658	100 000	0

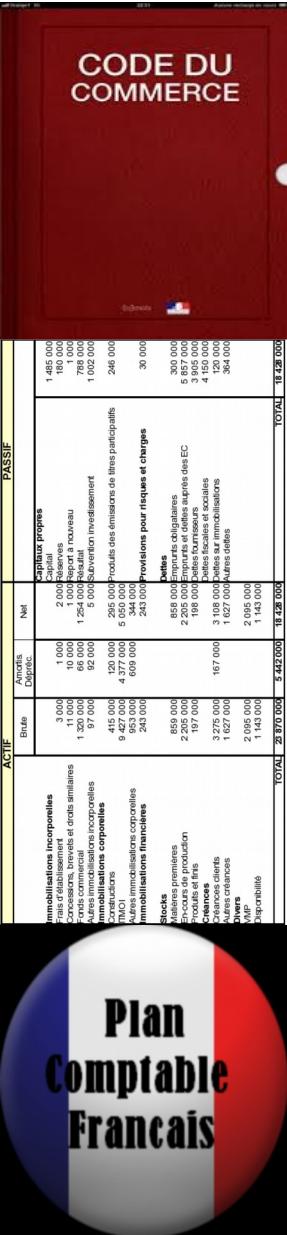
- Avec $25000 * 297 / 365 = 20342$

Immobilisations et Amortissements (11)



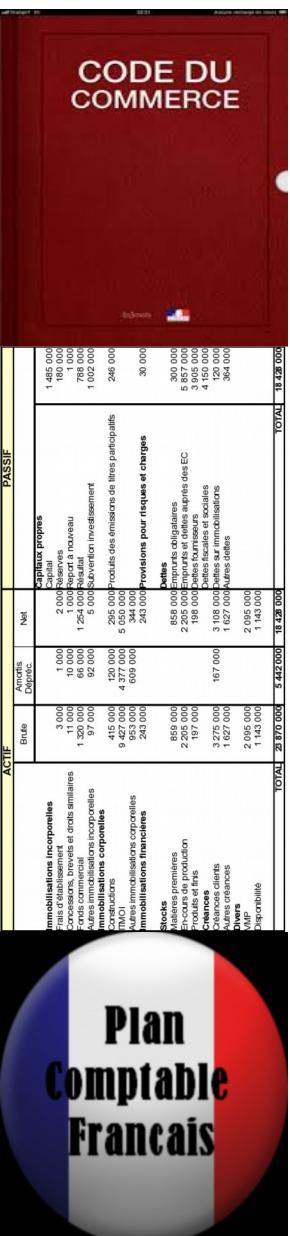
- La durée d'amortissement va être jugée en fonction de l'utilisation.
- Parfois, il existe un critère objectif.
 - Par exemple, pour un camion prévu pour rouler 500 000 km, on pourra répartir en fonction du nombre de km effectués chaque année
 - Par exemple, pour une machine qui correspond à un nouvel article qui va être mis sur le marché pendant 4 ans. Si on établit un schéma prévisionnel qui prévoit de produire 1000 unités la première année, 2000 la deuxième, 4000 la troisième et 1000 la dernière, on pourra amortir en fonction de cette utilisation.
- Dans le cas d'un amortissement avec plusieurs composants, s'ils sont dissociables, on pourra amortir les composants selon différents plans d'amortissement.

Immobilisations et Amortissements (12)



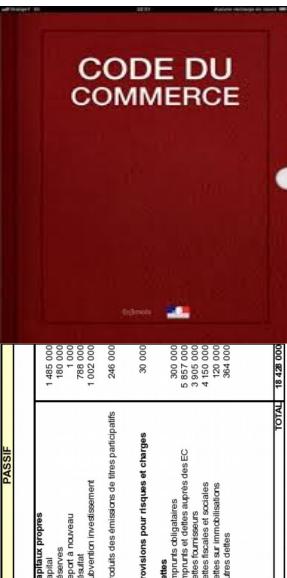
- Pour les immobilisations incorporelles, elles sont de trois natures différentes :
 - Les frais d'établissements. Sous certaines conditions, ils peuvent être amortis.
 - Les frais de recherche et développement. Ceux-ci peuvent être immobilisés et amortis dans un délai maximum de 5 ans, ou sur une durée plus longue, à condition de le justifier dans l'annexe.
 - Les autres immobilisations incorporelles sont amortissables sur leur durée d'utilisation.

Immobilisations et Amortissements (13)



- Dans certains cas, prévus par la loi de finance, il est possible de procéder à un amortissement dégressif.
- Avantage en terme de fiscalité sur les premières années de l'investissement
- On applique alors $\text{taux} * 100\% / \text{nb d'années}$ sur la valeur restant à amortir
- Le taux applicable est alors fonction de la durée :
 - 1,25 lorsque la durée normale d'utilisation est de 3 ou 4 ans
 - 1,75 si cette durée est de 5 ou 6 ans,
 - 2,25 lorsque cette durée est supérieure

Immobilisations et Amortissements (14)

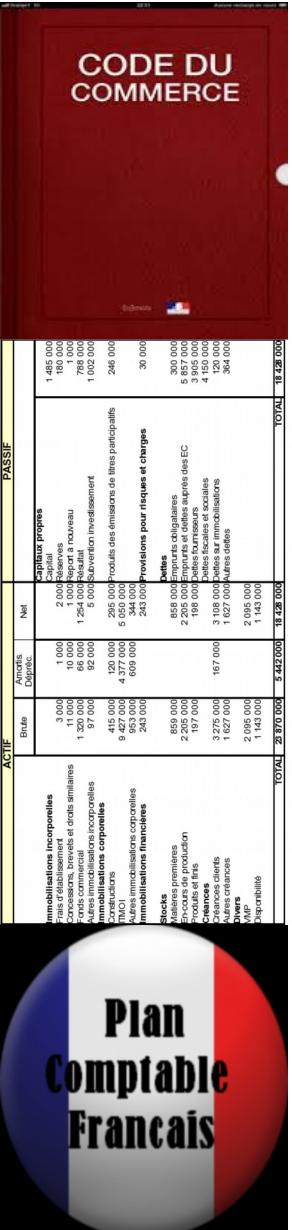


- Ex : une société acquiert une imprimante le 12 juillet N pour 10 000 € HT. La durée de vie est de 5 ans. Le tableau d'amortissement est donc le suivant :

Ans	Base	Taux dégressif	Taux linéaire	Annuité d'amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin
N	10 000	1,75*1/5=35%	20%	1750 = 10 000*35%*1/2	1 750	8 250
N+1	8 250	35%	25%	2 887,5	4 637,5	5 362,5
N+2	5 362,5	35%	33%	1 876,88	6 514,38	3 485,62
N+3	10 000	35%	50%	1 742,81	8 257,19	1 742,81
N+4	10 000	35%	100%	1 742,81	10 000	0

- Application du taux le plus fort chaque année.

Immobilisations et Amortissements (15)



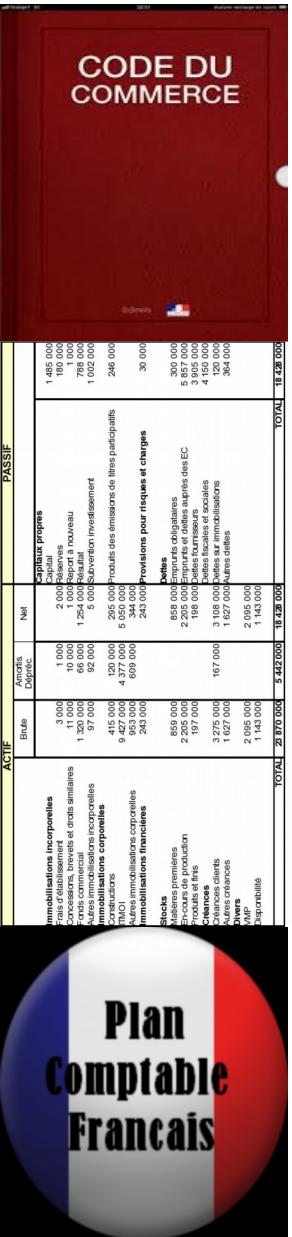
- A noter que l'amortissement fiscal diffère de l'amortissement comptable. Si l'amortissement comptable est fonction de la durée d'utilisation, l'amortissement fiscal se fait à partir d'une durée d'usage "conventionnelle"
- Si on reprend l'exemple précédent en supposant que la durée d'usage conventionnelle est de 2 ans

Immobilisations et Amortissements (16)

- Ex, on acquiert un matériel de 100 000 €, mis en service le 01 janvier N. Ce matériel a une durée d'utilisation prévisionnelle de 4 ans. On peut estimer que l'utilisation sera identique à chaque année de fonctionnement. La durée d'amortissement conventionnelle est de deux ans. On peut déterminer différents éléments :

Années	Amortissement fiscal	Amortissement comptable	Dotation	Reprise
N	50 000	25000	25 000	
N+1	50 000	25 000	25 000	
N+2	0	25 000		25 000
N+3	0	25 000		25 000

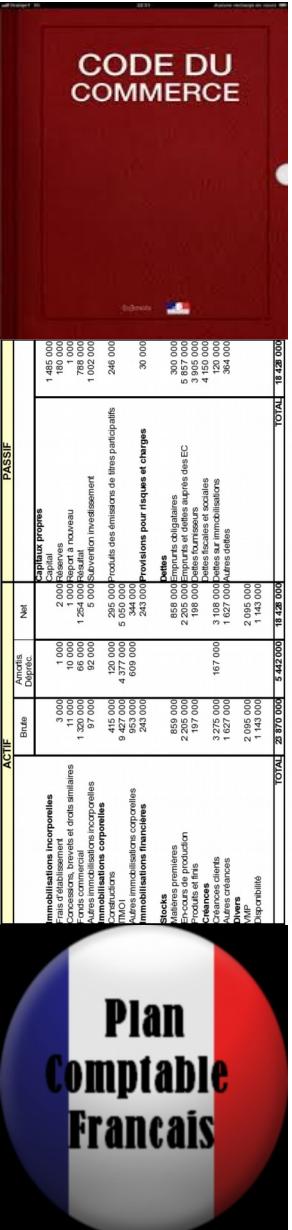
Immobilisations et Amortissements (17)



- 31 12 N et 31 12 N+1 -

6811	Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	25 000
28154	Amortissements du matériel industriel	25 000
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	25 000
145	Amortissement dérogatoire	25 000
	- 31 12 N+2 et 31 12 N+3 -	
6811	Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	25 000
28154	Amortissements du matériel industriel	25 000
78725	Reprises d'amortissements dérogatoires	25 0000
145	Amortissement dérogatoire	25 000

Immobilisations et Amortissements (18)



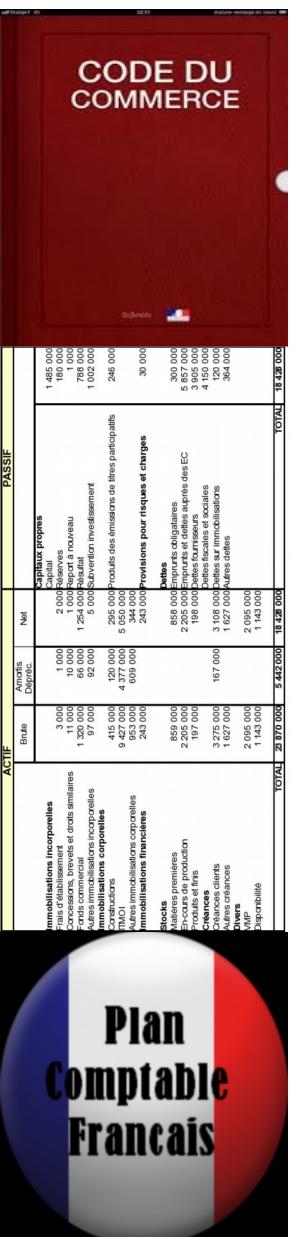
- Notions d'actif brut et d'actif net.
- Visualisation au bilan
- Concernant les taux d'amortissement dégressif à appliquer :

Durée d'utilisation dégressif	Coefficient
2 - 4 ans	1.25
5 - 6 ans	1.75
+ de 6 ans	2.25

Dépréciation des immobilisations

(1)

- Lors des opérations d'inventaire, on peut constater la dépréciation de la valeur de certaines immobilisation.
- Des exemples d'indices de perte de valeur :
 - Valeur de marché
 - Changement important dans l'env. Technique, économique ou juridique...
 - Obsolescence ou dégradation physique non prévues par le plan d'amortissement.
 - etc



Dépréciation des immobilisations

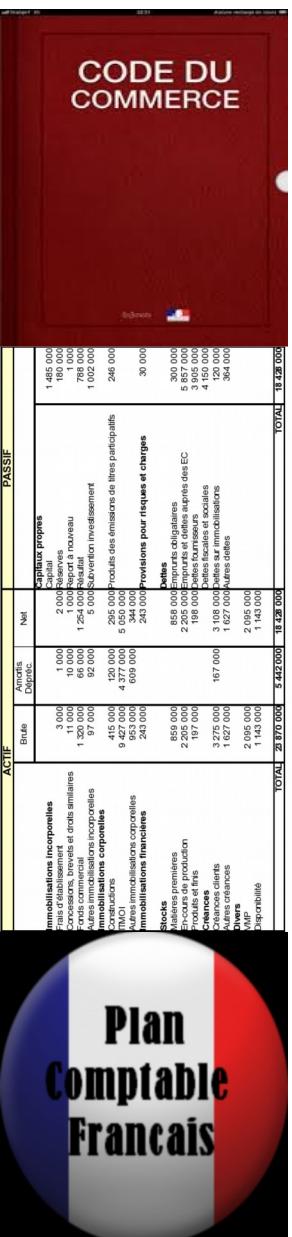
(2)

- La dépréciation se prend en compte de la manière suivante :

- 31/12/N -

6816	Dotations pour dépréciations des immobilisations	25 000
2915	Dépréciation du matériel industriel	25 000

- A noter que d'autres éléments d'actif peuvent faire l'objet de dépréciations (créances de clients douteux, VMP dont la valeur a baissé...)



Evaluation des stocks

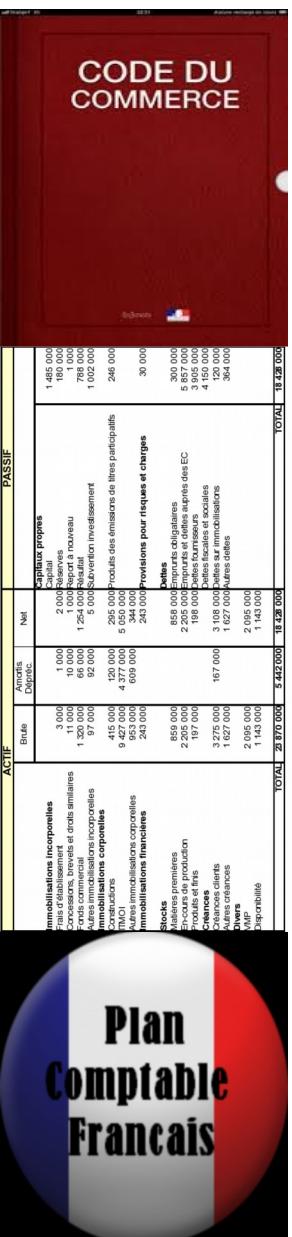
- Les comptes de stock : la classe 3.
- Les comptes de la classe 3 apparaissent à l'actif
- Inventaire y compris physique
- On se content de noter qu'apparaissent au CR des variations de stocks comme produits et charges, sans se poser la question de leur détermination.

	ACTIF	PASSIF		
	Bruit	Débits	Crédits	Net
Immobilisations incorporelles				
mas d'établissement	1 000	1 000	2 000	1 485 000
autres similaires	120 000	10 000	180 000	180 000
Fonds commerciaux et droits similaires	66 000	126 000	5 000	786 000
Autres immobilisations incorporelles	97 000	92 000	5 000	1 002 000
TOTAL	313 000	243 000	295 000	1 421 000
Produits des émissions de titres participatifs				246 000
Capital propres				1 485 000
Réserves				180 000
Produits nouveaux				180 000
Résultat				786 000
Subvention investissement				1 002 000
TOTAL	1 485 000	180 000	180 000	1 485 000
Produits des émissions de titres participatifs				246 000
Produits et charges				30 000
Provisions pour risques et charges				30 000
TOTAL	1 485 000	180 000	180 000	1 485 000
Emprunts obligataires				300 000
Dettes				300 000
Emprunts et dettes capitales des EC				5 855 000
Autres dettes				2 205 000
Dettes fiscales et sociales				4 150 000
Dettes sur immobilisations				120 000
Autres dettes				364 000
TOTAL	18 426 000	18 426 000	18 426 000	18 426 000
Produits et charges				342 000
TOTAL	20 870 000	3 442 000	3 442 000	16 286 000

Plan
Comptable
Français

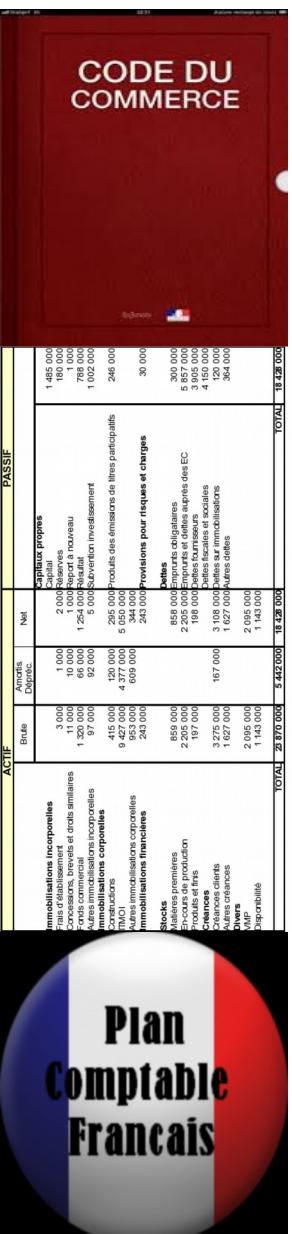
Provisions (1)

- Notion de passif approximativement : obligation envers un tiers dont il est probable qu'elle se traduira par une sortie de trésorerie.
- Quand une sortie est certaine, c'est une dette.
- Certaines sorties peuvent être incertaines quant à leur date ou à leur montant.



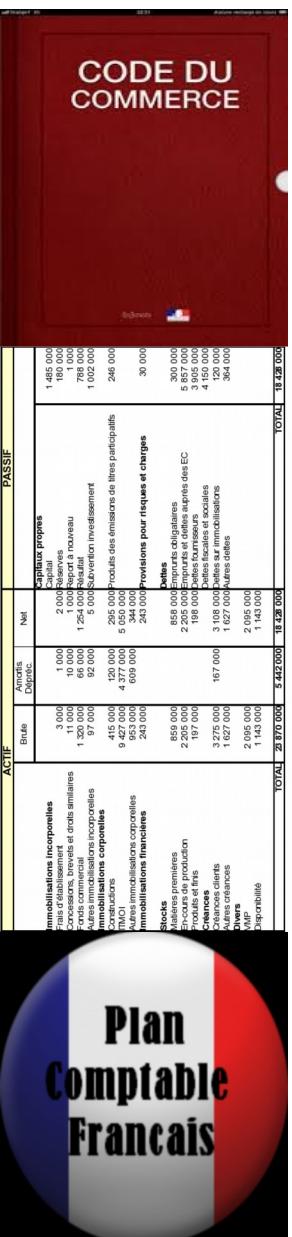
Provisions (2)

- Sortie certaine : dette
- Obligation certaine dans son principe mais faible incertitude dans l'évaluation de l'obligation : "charge à payer"
- Obligation dont l'échéance ou le montant sont incertains : provision.

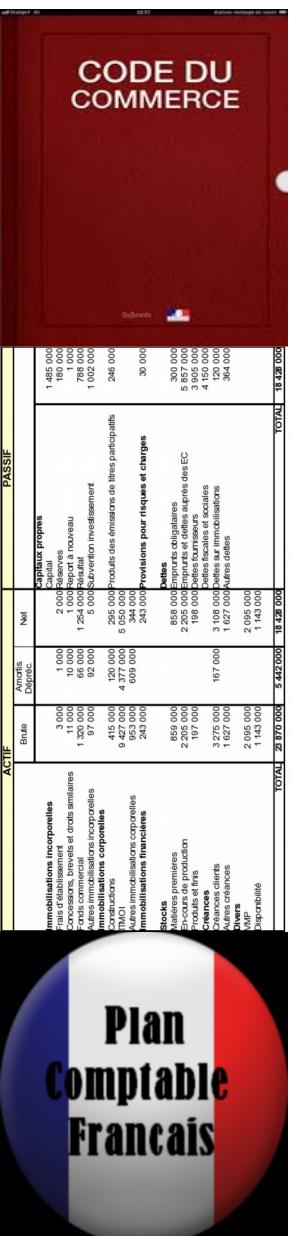


Provisions (3)

- Il existe des provisions de différentes natures (cf PCG) :
 - Provisions pour litiges,
 - Provisions pour pertes de change,
 - Provision pour pertes sur contrats.
 - ...



Provision (4)

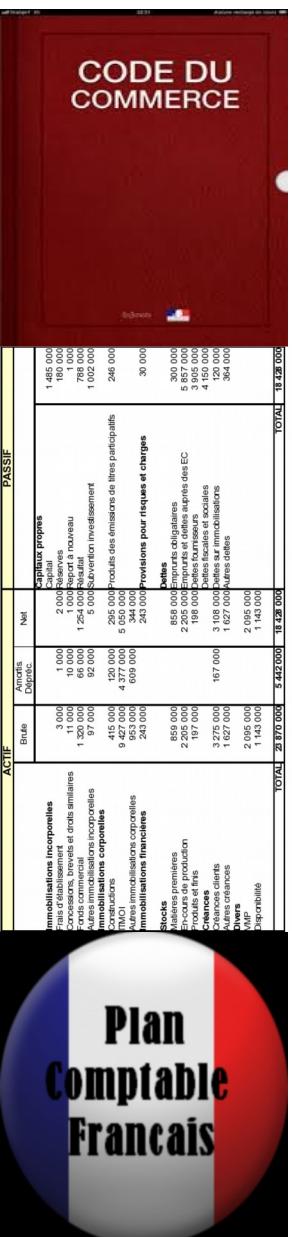


- Exemple de provision : le cas d'une entreprise qui a licencié un salarié en N-1. Celui-ci assigne son ex-employeur aux Prudhommes. Les développements de l'affaire l'année N conduisent les avocats de l'entreprise à envisager que le procès soit perdu, avec des dommages à verser évalués à 75 000 €
- L'enregistrement comptable aura alors cette forme :

- 31/12/N -

6875	Dotations aux provisions exceptionnelles	75 000
1511	Provision pour litige	75 000

Provision (5)



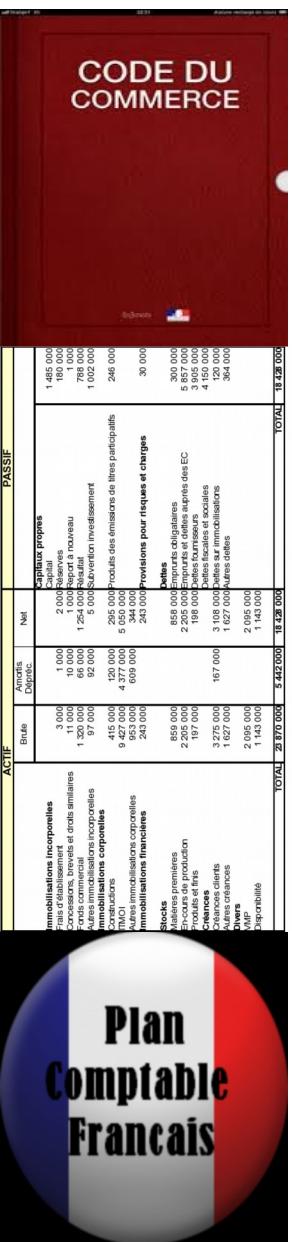
- Exemple de provision : une entreprise s'engage à vendre pour 5 000 de matière première à un client, au 17/05/N+1. Un changement géopolitique a conduit à une explosion des cours des matières premières. Le coût d'achat des matière à fournir serait de 6 500 €.
- L'enregistrement comptable aura alors cette forme :

- 31/12/N -

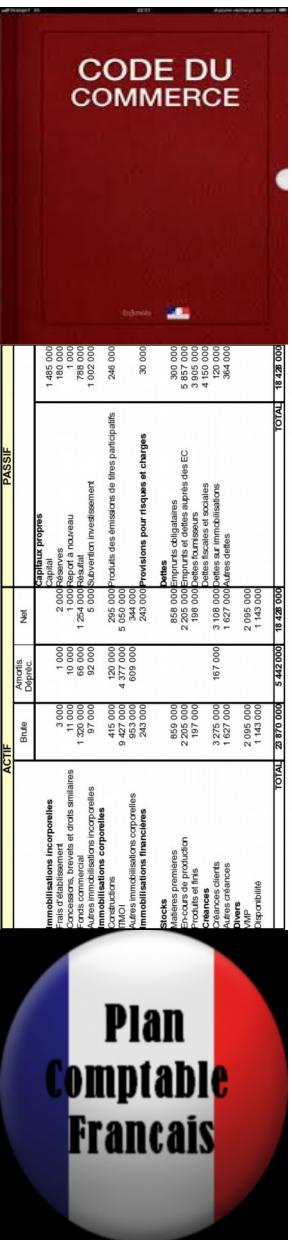
6815	Dotations aux provisions d'exploitation	1 500
1512	Provision pour garanties données au client	1 500

Provisions (6)

- Impact des provisions sur le bilan. Par rapport aux dépréciations et amortissements ?
- Impact des provisions sur le bilan et le CR ?
- De l'enjeu du montant des provisions.
- On peut passer une provision, mais on peut aussi avoir des reprises sur provisions.



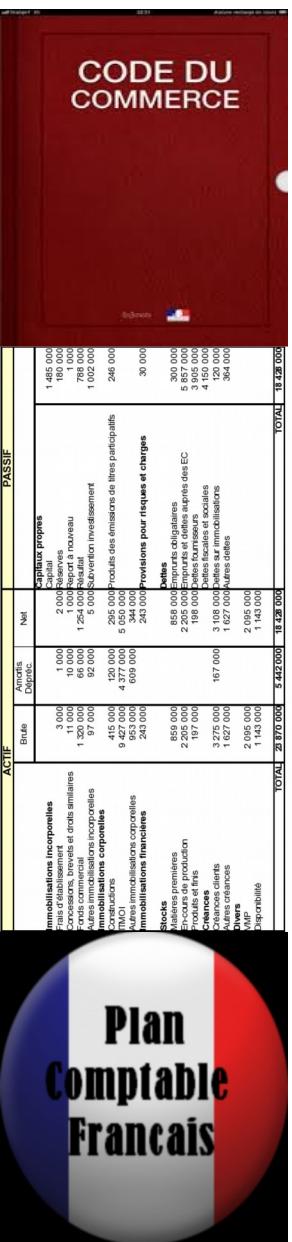
Plan



- 1) La système comptable : les comptes
- 2) Numérotation des comptes
- 3) Quelques opérations courantes
- 4) Bilan et Compte de Résultat
- 5) La démarche comptable
- 6) Les travaux d'inventaire
- 7) Évolutions récentes

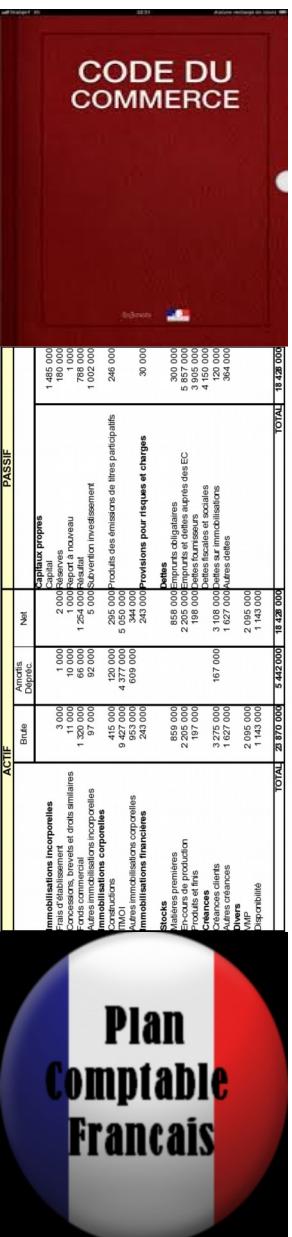
Evolutions (1)

- Numérisation et PGI
- EDI / télédéclaration et télépaiement
- Ecritures automatiques. Des pratiques de moins en moins manuelles
- Numérisation des factures.
- Transmission du FEC en plus des états fi.

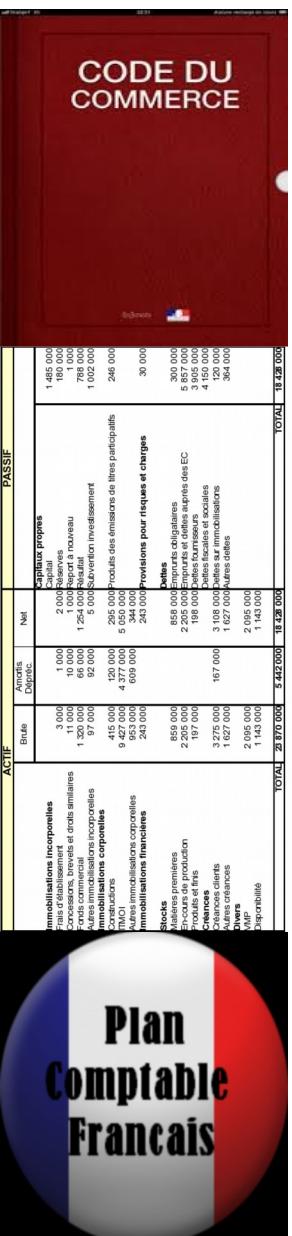


Evolutions (2)

- Evolution des systèmes de normalisation.
- Des directives européennes visent la normalisation de la comptabilité des différents pays de l'UE.
- Normes IFRS : International Financial Reporting Standards. Ces normes sont émises par l'IASB.
- Les travaux de l'ISAB ont commencé en 1973. Depuis 2005, les entreprises européennes faisant appel public à l'épargne doivent utiliser les normes de l'IASB.



Evolutions (3)



Comptabilité sociale

ACTIF	Brute	Amortis.	Colport.	Net	PASSIF	
					Capital	Provisions
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 000	1 000		0	2 000	1 485 000
Fonds commerciaux et droits similaires	120 000	10 000		110 000	Reserves	180 000
Autres immobilisations incorporelles	66 000	66 000		0	Réserve d'investissement	788 000
Immobilisations corporelles	97 000	92 000		5 000	Subvention investissement	1 002 000
TVA	416 600	150 000		266 600	Produits des émissions de titres participatifs	246 000
Autres immobilisations corporelles	542 700	437 700		105 000	Dettes	30 000
TVA	953 000	669 000		243 000	Provisions pour risques et charges	
Autres immobilisations corporelles	243 000				Emprunts obligataires	300 000
Stocks	859 000				Emprunts et dettes capitales des EC	5 855 000
Matières premières en cours de production	205 000				Emprunts et dettes capitales des EC	2 205 000
Outils	197 000				Dette fiscale et sociale	4 150 000
Autres immobilisations corporelles	3275 000	167 000		1 627 000	Dettes sur immobilisations	120 000
Clients					Dettes fiscales et sociales	364 000
Créditrices clients					Dettes sur immobilisations	
Autres créances					Dettes fiscales et sociales	
AVP					Dettes sur immobilisations	
Dopamine					Dettes fiscales et sociales	
TOTAL	22 870 000	3 442 000		18 428 000	TOTAL	18 428 000

Comptabilité écologique